



**Parti conservateur** Les pro-vie veulent un chef inflexible sur l'avortement *Page A 4*

**Zeitgeist** Stone sur ordonnance; le cannabis vedette de l'herboristerie *Page B 10*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 93

LE DEVOIR, LE VENDREDI 28 AVRIL 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

SAM HAMAD QUITTE LA VIE PUBLIQUE



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

**Nouveau départ.** Le député libéral de Louis-Hébert à Québec, Sam Hamad, a fait ses adieux à la politique jeudi, après avoir siégé à l'Assemblée nationale durant 14 ans. L'ex-ministre dit vouloir entreprendre une nouvelle carrière dans le secteur privé. *Page A 5*

CORRUPTION

## Dure journée pour le PLQ

Le DPCP nie avoir depuis cinq ans les dossiers d'enquête sur deux élus libéraux

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
MARIE-MICHÈLE SIOUI  
Correspondants parlementaires à Québec

Le gouvernement libéral s'est retrouvé jeudi au milieu de tirs croisés entre la directrice des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM). Le différend: l'existence d'une nouvelle affaire mettant en doute l'intégrité du Parti libéral du Québec.

La DPCP, Annick Murphy, nie vigoureusement détenir un dossier sur une enquête criminelle visant deux libéraux. Pourtant, le président de la FPPM, Yves Francoeur, n'en démord pas: des procureurs ont été incapables de porter des accusations de fraude et de trafic d'influence contre deux élus libéraux, qui auraient accepté de procéder à des «modifications législatives en retour de contributions [de promoteurs immobiliers liés à la mafia italienne] au

VOIR PAGE A 10: PLQ

COUR SUPÉRIEURE À MONTRÉAL

## 95 % des procès font l'objet d'une requête en arrêt des procédures

Les ministres de la Justice des provinces rencontrent ce vendredi leur homologue fédérale pour discuter de l'arrêt Jordan

AMÉLI PINEDA

La quasi-totalité des dossiers fixés à procès à la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal ont fait l'objet d'une requête en arrêt des procédures en 2016, révèle une série de correspondances entre le cabinet de la ministre de la Justice du Québec, Stéphanie Vallée, et celle du Canada, Jody Wilson-Raybould.

Des échanges entre les deux ministres, qui se rencontrent vendredi à Gatineau en compagnie de leurs homologues des autres provinces pour discuter de mesures pouvant régler le problème des délais judiciaires, montrent que, en date du 2 décembre 2016, l'arrêt Jordan a pratiquement toujours été demandé par la défense dans les dossiers en cours.

Dans 95 % des 75 dossiers fixés à procès,

«une requête de type Jordan a été déposée», écrit la ministre Vallée dans une des lettres obtenues grâce à la Loi d'accès à l'information.

La ministre québécoise se sert de l'exemple de Montréal pour convaincre son homologue fédérale de l'urgence de nommer de nouveaux juges à la Cour supérieure.

Elle souligne de plus qu'à Montréal la Cour supérieure n'est pas en mesure de fixer des

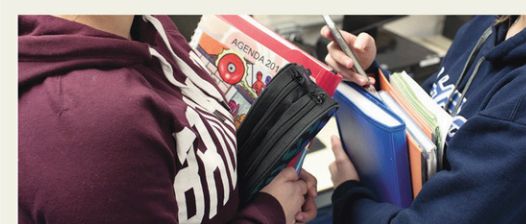
dossiers en matière criminelle avant l'automne 2018 et le début de l'année 2019.

Au total, 44 dossiers en attente d'une date de procès ne pourront être fixés à l'intérieur des délais prévus par l'arrêt Jordan.

En juillet 2016, la Cour suprême a fixé la durée maximale d'un procès à 18 mois à la Cour

VOIR PAGE A 10: JUSTICE

AUJOURD'HUI



**Actualités** «Tripotage» de notes. Un syndicat d'enseignants du primaire et du secondaire soutient que les notes d'élèves sont artificiellement gonflées pour permettre aux directions d'école d'atteindre leurs cibles de réussite. *Page A 3*



Avis légaux..... B 8  
Décès..... B 6  
Météo..... B 7  
Mots croisés..... B 4  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 4

## Le conteneur comme métaphore du monde actuel

Un assemblage de ces immenses blocs Lego servira de mur de projection

STÉPHANE BAILLARGEON

Dans chaque gars, il y a un petit gars. Le gars joue au Lego. S'il est chanceux, en grandissant, il peut s'amuser avec des conteneurs, les empiler, les percer et les amarrer pour construire grandeur nature.

Le grand gars Dave Bourdages est chanceux. Lui et sa bande du projet Avudo de la compagnie Finzi Pasca s'amuse en ce moment avec un bac rempli de 104 grosses boîtes métalliques. La troupe les transforme en écrans de projection pour le futur spectacle son et lumière à venir cet été dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> de la ville.

Plus de la moitié des blocs repeints en gris pâle sont déjà en place sur un quai du Vieux-Montréal, près du Centre des sciences. Il en arrive deux à l'heure et la grue travaille fort délicatement sur un espace restreint prévu à l'origine pour

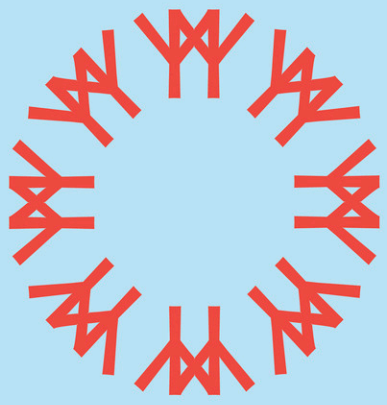


ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Une partie des conteneurs qui seront utilisés pour un spectacle son et lumière dans le cadre du 375<sup>e</sup> de Montréal est disposée sur un quai du Vieux-Montréal.

VOIR PAGE A 10: CONTENEUR

Programmation  
officielle



# expo67

50ans



## Retrouvez l'effervescence d'Expo 67

- EXPOSITIONS
- ACTIVITÉS IMMERSIVES
- OFFRES ET CONTENU EXCLUSIFS



Découvrez la programmation sur l'application 375MTL  
et à [375mtl.com](http://375mtl.com) | [#375MTL](https://twitter.com/375MTL)



Canada

Québec

Montréal



## ACTUALITÉS

Manu  
et JustinCHRISTIAN RIOUX  
à Paris

Dans leur jeunesse, Justin Trudeau et Emmanuel Macron ont tous deux étudié chez les jésuites et fait du théâtre. Alors que le premier ministre canadien a fait de l'improvisation, le futur candidat à la présidence française se passionna à ce point pour les planches qu'il... épousa son professeur! Au lycée privé La Providence, à Amiens, il interpréta *La comédie du langage* de Jean Tardieu, une réflexion souvent absurde sur le rôle de la parole.

Simple analogie? Pourtant, entre le premier ministre de 45 ans et le candidat de 39 ans, il y a plus qu'une communauté de génération. En France, on n'hésite pas à dire qu'Emmanuel Macron est le Justin Trudeau français. Comment ne pas être frappé, en effet, par leur commune décontraction et cette «coolitude» que rien ne semble pouvoir contrarier?

Cette douce jovialité, à une époque pourtant unanimement qualifiée de déprimante, est un des secrets de leur popularité. Les deux hommes ne s'en cachent pas, cet optimisme rassurant prend sa source dans le «progressisme» qu'ils affichent et revendiquent sans scrupule. Cette conviction que l'Histoire a un «sens» et qu'elle va nécessairement dans la direction du Progrès leur donne ce sentiment que les difficultés ne seront jamais que temporaires. Ils ne croient guère au caractère tragique de l'Histoire. L'assurance se transforme parfois même en inconscience. Sur le coup, Justin Trudeau n'avait rien compris à l'importance de l'attentat de Bataclan. Il n'est pas sûr non plus que le candidat d'En marche!, pressé de fêter sa victoire, a compris la gravité d'un second tour qui l'opposait à Marine Le Pen.

Certes, Emmanuel Macron a fait des études avancées alors que Justin Trudeau n'a pas dépassé le niveau du baccalauréat. On ne peut pas non plus imaginer Justin Trudeau dans le rôle du secrétaire du philosophe Paul Ricœur. Il n'en demeure pas moins que l'un et l'autre accordent souvent plus d'importance aux images qu'aux mots.

C'est pourquoi ils sont de piètres orateurs. Si Justin Trudeau n'a pas atteint le niveau de français du cégep, Emmanuel Macron se complait dans des formules vagues et technocratiques. Quand il ne parseme pas son vocabulaire de «start-up», de «helpers» et d'«open spaces». Ces éternels jeunes premiers sont par contre de véritables maîtres de la gestuelle et des poses. C'est pourquoi le premier a fait de l'égoportrait sa marque de commerce. Quant au second, phénomène nouveau en France, il adore terminer ses assemblées en *rock star*, hurlant les bras levés comme un *preacher* américain. «La politique, c'est mystique», dit-il. Quand elle ne vire pas au burlesque!



Ces deux enfants issus de milieux bourgeois se défendent parfaitement ces «gens de n'importe où» («people from anywhere») que décrit le brillant essayiste britannique David Goodhart dans son dernier livre, *The Road to Somewhere* (Hurst & Co). Le fondateur de la revue *Prospect* estime que nos sociétés sont traversées par une contradiction profonde entre ceux qu'il appelle les «gens de n'importe où» et les «gens de quelque part», qui sont à l'origine de la révolte du Brexit et de l'élection de Donald Trump. Macron et Trudeau symbolisent à leur manière la superbe des gagnants de la mondialisation qui ne jurent que par la mobilité, la flexibilité, la technologie, la suppression des frontières et l'ouverture.

Le dernier-né d'une dynastie et l'audacieux banquier de chez Rothschild sont tous deux arrivés au pouvoir sans véritable expérience. Sauf qu'ils avaient des réseaux exceptionnels. Pour eux, il n'y a guère de problème qui n'ait de solution économique. C'est pourquoi ils ne savent pas trop quoi dire du terrorisme islamique, et encore moins à ces ouvriers de Whirlpool, à Amiens, dont l'usine a déménagé en Pologne. Ni l'un ni l'autre n'arrive à imaginer une mondialisation qui ne soit pas heureuse. Loin du «sang, de la sueur et des larmes», ils ne sont entrés en politique ni pour résister ni pour changer le monde, mais pour l'aider à aller encore plus vite là où tout le pousse déjà et où il doit inévitablement aller, croient-ils. Vers ce Progrès perpétuel qui est au fond leur religion commune.

Il y a longtemps que Trudeau se vante de diriger le «premier État postnational» du monde. Sans franchir le Rubicon, Macron n'a-t-il pas fait un pas dans cette direction en dénonçant la clause Molière, qui force l'utilisation du français sur les chantiers, et en affirmant qu'«il n'y a pas une culture française. Il y a une culture en France. Elle est diverse»? Quitte à provoquer la colère de son allié le plus proche, François Bayrou.

Mais ces frères siamois ne se contentent pas d'être libéraux en économie, ils sont aussi libertaires en matière de mœurs. Le grand œuvre du premier mandat de Justin Trudeau pourrait être la légalisation de la marijuana. Emmanuel Macron propose de la dépénaliser. Aux côtés de Daniel Cohn-Bendit, il n'hésite pas à se revendiquer de Mai 68. J'imagine avec impatience leur première poignée de main à Ottawa. Si le cœur leur en dit, ils pourront bientôt se prendre en égoportrait en fumant un joint dans les jardins de Sussex Drive.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Il arrive que les directions d'école demandent à des enseignants d'augmenter la note d'un ou de plusieurs élèves. Mais, selon la Fédération autonome de l'enseignement, des bulletins sont aussi modifiés à l'insu des professeurs.

## PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## Des profs dénoncent le «tripotage» de notes

Des bulletins sont modifiés à l'insu des enseignants, dit la Fédération autonome de l'enseignement

MARCO FORTIER  
JESSICA NADEAU

Près de la moitié des enseignants du primaire et du secondaire ayant répondu à un questionnaire syndical affirmant que des résultats inscrits aux bulletins de leurs élèves ont été modifiés sans leur accord.

Quelque 47% des répondants à un sondage interne de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) indiquent que des notes attribuées à leurs élèves ont été changées à leur insu depuis la rentrée scolaire de septembre 2015. Ce résultat «troublant» fait dire à la FAE que les gestionnaires de l'éducation «tripotent» les résultats d'examen pour gonfler artificiellement le taux de réussite des élèves.

«L'évaluation des élèves au Québec, c'est un grand mensonge», dit au *Devoir* Sylvain Mallette, président de la FAE, qui représente 34 000 enseignants dans 10 commissions scolaires (Montréal, Laval, Outaouais, Granby, Haute-Yamaska, Basses-Laurentides et Montérégie).

«Le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les directions d'école fixent des cibles de réussite. Si les élèves ont des résultats en deçà des cibles fixées, les enseignants sont rencontrés pour augmenter les notes. On le dit depuis longtemps et ça se confirme», ajoute Sylvain Mallette.

Le questionnaire a été diffusé entre le 6 et le 26 février 2017 auprès des membres de la FAE; 632 enseignants (66% du primaire et 34% du secondaire) ont répondu à la consultation menée en ligne. Seuls les enseignants qui ont adminis-

tré une épreuve ministérielle en juin 2016 pouvaient répondre.

Un enseignant sur cinq (20%) affirme s'être fait demander de modifier des résultats (à une épreuve ou au bulletin) d'un ou de plusieurs de ses élèves. Selon ce que rapportent les enseignants, les motifs invoqués pour justifier ces demandes sont les suivants:

**pour donner** une chance aux élèves (48%);  
**pour améliorer** le taux de réussite ou atteindre les cibles de réussite fixées (28%);  
**pour arrondir** les résultats (23%).

Pour la FAE, ces faits confirment les effets pervers de la gestion du système scolaire par résultats. Le ministère, les commissions scolaires et les directions d'école cherchent à gonfler les résultats des examens ministériels pour démontrer que les élèves «réussissent» bien.

## Le ministre préoccupé

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a évoqué cette consultation de la FAE, jeudi en commission parlementaire à Québec. Il a reconnu être préoccupé par les échos qu'il a eus du questionnaire. «Je souhaite que des vérifications soient faites très rapidement» au ministère au sujet de l'évaluation des élèves, a-t-il dit.

Des éléments bien connus de la Loi sur l'instruction publique peuvent expliquer les modifications apportées aux notes des élèves, estime le ministre. Il a rappelé que le ministère fait la «conversion» et la «modération» des notes aux épreuves ministérielles pour s'assurer que les résultats sont équitables d'une école à l'autre

ou d'une classe à l'autre.

«Les notes finales obtenues pour les matières associées à des épreuves uniques tiennent compte, en général, du résultat inscrit au bulletin scolaire et de celui obtenu aux épreuves uniques. Un traitement statistique de ces notes est effectué par le ministère. Il s'agit plus précisément de la conversion des notes obtenues aux épreuves uniques et de la modération des notes fournies par les écoles», indique le guide de sanction des études, cité par le ministre.

«Ces deux pratiques ont comme seul objectif de rendre l'évaluation équitable pour tous les élèves. Depuis 2004, la note finale d'un élève ne peut être inférieure à la note obtenue à l'épreuve unique, compte tenu des principes mis en avant dans la Politique d'évaluation des apprentissages. Il s'agit d'éviter qu'un quelconque préjudice soit causé aux élèves ayant démontré une maîtrise suffisante de leurs apprentissages à la suite d'une épreuve unique.»

Le ministre Proulx a aussi rappelé que les notes de 58% ou de 59% sont portées à 60% — la note de passage — en vertu des règles du ministère.

A la Commission scolaire de Montréal (CSDM), on indique que les cibles de réussite sont fixées par les écoles elles-mêmes. «En aucun cas on n'oblige les directions d'école à atteindre des cibles. C'est à chaque école d'atteindre sa cible», dit Marc Prescott, responsable de l'organisation scolaire à la CSDM.

Le Devoir

## PÉTROLE

## La Caisse de dépôt mise un milliard sur TransCanada

L'investisseur institutionnel a augmenté sa participation dans certaines pétrolières

ALEXANDRE SHIELDS

La Caisse de dépôt et placement du Québec a augmenté l'an dernier sa participation dans TransCanada de plus de 400 millions de dollars. Le plus gros investisseur institutionnel de la province, qui gère plusieurs régimes de retraite, a aussi accru son implication dans d'autres entreprises importantes du secteur des sables bitumineux, a constaté *Le Devoir*.

Selon ce qu'on peut lire dans le rapport annuel 2016 de la Caisse, la valeur des investissements dans TransCanada s'élevait à plus de 1,02 milliard de dollars au 31 décembre de l'an dernier. De ce montant, 915 millions étaient sous forme d'actions de la pétrolière de Calgary.

En comparant les données du plus récent rapport avec celles de 2015, on constate aussi que la valeur des investissements de la Caisse dans TransCanada a bondi de 408,5 millions de dollars d'une année à l'autre, soit une augmentation de 67%.

Le gestionnaire de régimes de retraite de millions de Québécois a aussi accru sa participation dans d'autres entreprises actives dans l'industrie des pipelines au Canada. C'est le cas d'Enbridge. Les investissements dans la multinationale sont passés de 627,6 millions au 31 décembre 2015 à 930,6 millions à la fin de 2016. On parle donc d'une hausse de plus de 300 millions (48%) des avoirs dans cette pétrolière.

En plus d'exploiter le pipeline 9B en sol québécois, Enbridge pilote un important projet d'expansion de pipeline d'exportation approuvé par le gouvernement Trudeau en novembre dernier, la Ligne 3. Les données de la Caisse démontrent d'ailleurs qu'elle est actionnaire de deux autres entreprises dont les projets d'exportation de pétrole ou de gaz ont été approuvés au cours des derniers mois par Ottawa, soit Kinder Morgan et Petronas.

L'investisseur institutionnel est également plus impliqué dans Pembina Pipeline, une entreprise qui exploite des réseaux de pipelines et de gazoducs dans l'ouest du pays. La valeur des actifs de la Caisse dans Pembina a bondi de 73% entre 2015 et 2016, passant de 295 à 510 millions.

On note aussi une légère augmentation des investissements du côté de Suncor, un joueur très important de l'exploitation des sables bitumineux. Les actifs de la Caisse dans l'entreprise atteignaient, à la fin de l'an dernier, 980 millions de dollars.

## Risque économique

Sébastien Collard, de «Recycle ta caisse», déplore cet état de fait. «Pour parvenir à une rentabilité pour ces investissements, il faut miser sur l'échec de l'Accord de Paris sur le climat, donc je ne comprends pas l'investissement de la Caisse.»

Il rappelle que le gouverneur de la Banque d'Angleterre, le Canadien Mark Carney, a déjà dit que les investissements dans les énergies fossiles constituent un pari risqué, en raison des politiques de lutte contre les changements climatiques. Selon une étude de l'organisation *DivestInvest* publiée, l'actif des investisseurs institutionnels et individuels qui veulent retirer leurs billes de ce secteur se situe aujourd'hui à plus de 5000 milliards de dollars américains, un record.

À moyen terme, le pétrole et le gaz sont toutefois là pour de bon, souligne Maxime Chagnon, directeur principal des communications avec les médias à la Caisse. «Nous sommes en marche vers une transition énergétique vers une économie qui est sobre en carbone. Mais cette transition ne se fera pas du jour au lendemain. Nous avons donc encore des investissements dans les énergies traditionnelles, dans les entreprises qui sont les plus performantes sur le plan environnemental.»

M. Chagnon précise par ailleurs que la Caisse de dépôt investit de plus en plus dans les énergies renouvelables, surtout dans le secteur de l'énergie éolienne, où elle est particulièrement active, mais aussi dans l'énergie solaire. Il cite aussi comme exemples des projets qui auront des impacts environnementaux positifs, dont le Réseau électrique métropolitain (REM).

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Équité salariale :  
l'appel de Québec  
en Cour suprême

La Cour suprême du Canada a annoncé, jeudi, qu'elle entendra la requête en appel du gouvernement du Québec d'une décision de la Cour d'appel qui avait donné raison à plusieurs organisations syndicales dans le dossier du maintien de l'équité salariale. La Cour suprême accepte donc de se saisir du dossier. Elle devra décider si la loi de 2009 viole la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, comme l'ont allégué les organisations syndicales. On ignore encore quand la cause sera entendue.

La Presse canadienne

Une récompense  
pour freiner  
l'introduction  
du fentanyl

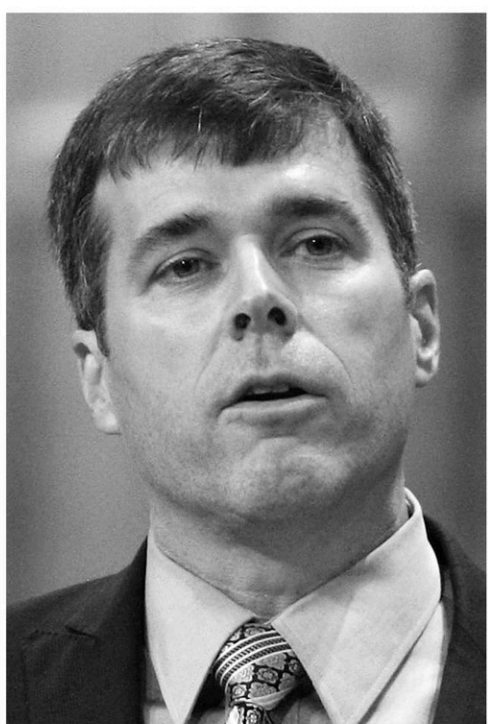
L'organisme Échec au crime s'implique dans l'espoir de freiner l'introduction massive de fentanyl au Québec. Il offre une récompense pouvant aller jusqu'à 2000\$ comptant pour toute information qui permettrait la saisie de cette drogue ou l'arrestation de trafiquants. Échec au crime estime qu'il est de son devoir de participer activement aux efforts de tous les milieux pour contrer l'envahissement de cet opioïde qui est 40 fois plus puissant que l'héroïne et dont la toxicité dépasse par cent fois celle de la morphine. Au cours des dernières années au Québec, plus d'une centaine de décès ont été répertoriés. La population est invitée à composer le 1 800 711-1800 pour transmettre des informations.

La Presse canadienne

Baleines à bosse :  
taux de mortalité  
inhabituel

Les autorités fédérales américaines enquêtent sur une mortalité « inhabituellement élevée » des baleines à bosse depuis l'année passée sur la côte est des États-Unis. « Nous avons observé un accroissement annuel important de la mortalité des baleines à bosse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la poursuite de ce phénomène en 2017, portant à 41 le nombre de ces cétacés retrouvés morts à ce jour sur les côtes allant du Maine à la Caroline du Nord », a précisé jeudi Mendy Garron, une scientifique de l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Au vu de ces chiffres, la NOAA a mis en place un programme visant à déterminer l'origine de cette mortalité. Le nombre considéré comme « normal » de baleines à bosse retrouvées mortes sur les côtes entre le Maine et la Caroline du Nord est d'environ quatorze par an.

Agence France-Presse



Les organisations pro-vie recommandent à leurs membres d'appuyer Brad Trost et Pierre Lemieux dans la course à la direction du Parti conservateur. Elles sont en général déçues de la timidité d'Andrew Sheer (à droite) sur la question de l'avortement.

LIAM RICHARDS ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

CHEFFERIE CONSERVATRICE

Les organisations pro-vie  
s'immiscent dans la course

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Le mouvement pro-vie suit de près la course à la chefferie du Parti conservateur. Mais aucun des deux meneurs ne lui convient. Si plusieurs croyaient que le pro-vie Andrew Scheer profiterait d'office de son appui, tel n'est pas le cas, parce que la frange sociale du parti conservateur lui reprochent d'être encore trop timide sur la question.

« Préserver une voix pro-vie au sein du Parti conservateur du Canada est essentiel. Parce que les autres partis ont délibérément exclu tout débat et désaccord », fait valoir Johanne Brownrigg du groupe Campaign Life Coalition. « Le mot d'ordre au sein du mouvement pro-vie du Canada était très fort : impliquez-vous et votez. »

Le message est le même chez deux groupes pro-vie contactés par *Le Devoir* jeudi. Il faudra voter pour le Saskatchewanais Brad Trost ou l'Ontarien Pierre Lemieux.

Pourtant, Andrew Scheer, lui aussi de la Saskatchewan, se dit lui-même pro-vie. « C'est un bon gars, mais il est devenu mou sur l'avortement », déplore Charles McVety, président du Canada Christian College. Il a pris une position semblable à celle de Stephen Harper : il ne fera rien sur la question, pas même sur celle des avortements sexo-sélectifs. »

Son organisme recommande donc à ses membres de ne voter que pour M. Trost et M. Lemieux, et les laisse libres de décider des choix subséquents qui seront apposés aux bulletins de vote préférentiels.

La déception est partagée par M<sup>me</sup> Brownrigg. Campaign Life Coalition — qui estime

« Le mot d'ordre au sein du mouvement pro-vie du Canada était très fort : impliquez-vous, et votez »

Johanne Brownrigg, du groupe Campaign Life Coalition

avoir encouragé 7000 personnes à se procurer une carte de membre du Parti conservateur pour participer au vote — appuie uniquement MM. Trost et Lemieux.

Bien qu'Andrew Scheer ait promis qu'il permettrait à un député d'arrière-ban de présenter un projet de loi privé sur l'avortement, ce n'est pas suffisant. Aux yeux de plusieurs, « cela veut dire "je ne vais rien faire sur cet enjeu" », explique M<sup>me</sup> Brownrigg. « La plupart du temps, si ce n'est pas un projet de loi du gouvernement — par-rainé en comité parlementaire et au Sénat —, la proposition législative échoue. »

L'organisme REAL Women a lui aussi été « très actif » dans la course à la chefferie conservatrice, admet sa vice-présidente Gwen Landolt, invitant ses membres à se procurer une carte de membre. REAL Women recommande aussi d'appuyer Brad Trost et Pierre Lemieux. « Les deux sont pro-vie à 100%. Alors, nous voulons qu'ils soient les premier et second choix, dans l'ordre ou le désordre. »

L'organisme n'exclut pas pour autant entièrement Andrew Scheer, qui affiche lui aussi un « bilan pro-vie parfait. [...] Mais il a dit qu'il ne déposerait pas de projet de loi sur l'avortement. Alors, c'est une préoccupation pour nous. C'est pour cela que nous le mettons en troisième place. »

Andrew Scheer a fait valoir au *Devoir*, la semaine dernière, qu'un « bon chef tente de rassembler les gens » plutôt que de légiférer sur une question comme l'avortement, qui divise le caucus conservateur. Il reviendrait à ses députés de rouvrir le débat, s'ils le souhaitent.

« Je voterai toujours en respectant ma conscience », avait-il alors indiqué.

Une stratégie dénoncée

Or, cette timidité fâche des conservateurs sociaux qui a priori l'aurait pourtant appuyé. « Quand un homme fait passer la politique avant ses convictions, cela fait déchanter les gens », reproche Charles McVety.

« On comprend pourquoi. S'il le faisait, il serait attaqué, tout comme Stephen Harper l'a été, explique Gwen Landolt. Rappelez-vous comme on disait de Stephen Harper qu'il avait des intentions cachées sur l'avortement et comme il devait passer chacune de ses élections à dire qu'il n'en avait pas. Nous comprenons qu'ils ne veulent tout simplement pas être enquiquinés. »

Le groupe Right Now, qui dit avoir facilité la vente de 2000 à 5000 cartes de membre du PC à ses militants pro-vie, refuse lui aussi de se formaliser de la retenue d'Andrew Scheer.

« Ce n'est pas un secret qu'Andrew Scheer est en meilleure pos-

ture dans les sondages que Pierre Lemieux ou Brad Trost, résume la cofondatrice du groupe Alissa Golob. S'il y a un candidat qui a davantage de chances de gagner, évidemment, on encouragera les gens à ne pas l'exclure de leur bulletin de vote. »

La stratégie contraire du Canada Christian College ou de Campaign Life Coalition en est une « de groupes qui ne savent pas comment gagner politiquement », déplore-t-elle.

Right Now suggère donc de voter pour Pierre Lemieux, suivi d'Andrew Scheer et de Brad Trost. Maxime Bernier arrive au sixième rang de leur recommandation.

Gwen Landolt estime de son côté que Maxime Bernier serait probablement quatrième sur sa liste — puisqu'il s'est engagé lui aussi à permettre à ses députés de légiférer et de voter selon leur conscience. Mais la vice-présidente de REAL Women espère que le gagnant sera l'un de ses trois premiers choix, car M. Bernier demeure pro-choix, selon elle.

Maxime Bernier refuse de préciser sa position personnelle sur l'avortement, parce qu'il ne veut pas « teinter le parti sur une position », disait-il au *Devoir* la semaine dernière. Si un député déposait un projet de loi sur la question ? « Je pourrais voter pour, je pourrais voter contre », répliquait-il évasivement.

Andrew Scheer n'était pas disponible pour s'entretenir avec *Le Devoir* jeudi. Son équipe note que les positions de son candidat et de M. Bernier sont les mêmes. On ne s'inquiète donc pas outre mesure de perdre ces appuis.

Avec Hélène Buzzetti  
Le Devoir

JUSTICE

La Cour d'appel  
refuse  
d'annuler  
la saisie  
de l'ordinateur  
d'un journaliste

STÉPHANIE MARIN

La Cour d'appel du Québec a refusé d'annuler le mandat de perquisition qui avait permis la saisie de l'ordinateur du journaliste judiciaire Michaël Nguyen du *Journal de Montréal*.

Dans un jugement rendu mercredi, la Cour a rejeté l'appel du *Journal*. Le mandat de perquisition avait été autorisé par la juge Nicole Martin en septembre 2016.

Mercredi, un banc de trois juges de la Cour d'appel a tranché que les policiers de la Sûreté du Québec avaient présenté à la juge suffisamment d'éléments factuels qui représentaient des motifs raisonnables de croire qu'une infraction avait été commise par le journaliste — ce qui est le test en vertu de la loi — et que son ordinateur en contiendrait la preuve.

De plus, la Cour supérieure qui a procédé à la révision de cette décision n'a pas commis d'erreur en refusant d'annuler le mandat, ajoute la Cour.

Cette perquisition avait fait suite à une plainte du Conseil de la magistrature, selon qui le journaliste aurait eu accès illégalement à des documents confidentiels. Le Conseil avait soutenu qu'il y avait eu une intrusion sur son site Internet.

Le Conseil cherchait apparemment à connaître la source des informations qui ont permis à M. Nguyen de rapporter que la juge Suzanne Vadeboncoeur aurait eu un comportement disgracieux à l'endroit de constables spéciaux du palais de justice de Montréal à la suite d'un souper de Noël en décembre 2015. La magistrate fait d'ailleurs l'objet d'une plainte au Conseil de la magistrature pour son comportement.

Le journaliste Michaël Nguyen n'a fait l'objet d'aucune accusation. Il n'a enfreint aucune loi pour obtenir ces informations, avait affirmé catégoriquement le directeur de l'information du *Journal de Montréal*, George Kalogerakis, peu après la perquisition. Il a ajouté que le journaliste a simplement fait son travail en traitant d'un sujet qui est d'intérêt public.

Immédiatement, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec avait dénoncé la situation et pressé la SQ de rendre l'ordinateur au journaliste et de renoncer à en analyser le contenu. La perquisition avait aussi relancé le débat sur le respect du principe de protection des sources journalistiques.

La Presse canadienne

L'Action nationale a cent ans



Hélène Tremblay, Hangar no 47  
en couverture du numéro d'avril 2017

100  
L'Action  
NATIONALE  
1917-2017

AVRIL 2017  
VOL. CVII, NO 4

ODEUR DE  
PÉTROLE SUR  
LA CAPITALE

Ce numéro : 12 \$

abonnement et achats  
à la boutique action-nationale.qc.ca  
au téléphone 514 845-8533 (sans frais : 1 866 845-8533)  
par la poste 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

## Des millions à l'Agence spatiale pour mieux étudier Mars

Saint-Hubert — L'Agence spatiale canadienne recevra un financement de 80,9 millions du gouvernement fédéral pour les cinq prochaines années, à compter de 2017-2018.

La somme, annoncée dans le dernier budget du gouvernement libéral, servira à concevoir des technologies émergentes et à financer de nouveaux projets, dont une mission orbitale vers la planète Mars.

Ottawa espère mettre au point un instrument qui « servirait à étudier la surface et la sous-surface de la planète rouge ». L'instrument aiderait à préparer une carte à haute résolution de la surface de Mars et contribuerait à repérer des ressources en eau.

Le financement sera aussi investi dans la technologie quantique, un projet mené en partenariat avec l'Université de Waterloo.

« Cette technologie pourrait rendre les communications plus sécuritaires, assurer la prestation sûre et fiable des services gouvernementaux, et contribuer à protéger les renseignements personnels des Canadiens », a affirmé le gouvernement dans un communiqué.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, et le ministre des Transports, Marc Garneau, ont souligné l'investissement au siège social

de l'Agence spatiale canadienne situé à Saint-Hubert, en Montérégie.



Marc Garneau

Marc Garneau a rappelé son expérience personnelle dans l'espace. « Je suis un ancien astronaute et je comprends l'importance de l'innovation dans le secteur de l'espace. Le financement proposé [...] aidera l'Agence spatiale canadienne à se tourner vers l'avenir de l'exploration spatiale », a-t-il dit.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2017-04-26

649	09 10 11	24 compl.	499	07 13 25	36 compl.
	13 45 49			28 33 44	

Prochain gros lot (approx.) : 20 000 000 \$  
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$  
54346669-07

Extra 8125218

Ce soir,  
13 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACTUALITÉS

## Sam Hamad part la tête haute

Élu pour la première fois en 2003, le député de Louis-Hébert a dirigé sept ministères en carrière

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Correspondante parlementaire à Québec

Pas de regrets, mais beaucoup de larmes pour le vétéran libéral Sam Hamad, qui a annoncé lundi son départ de la vie politique, à laquelle il aura consacré 14 années.

«Je rentre à la maison», a-t-il lancé à sa famille, au terme d'une conférence de presse entrecoupée de sanglots.

L'homme de 58 ans a dit prendre une décision «mûrement réfléchie», qui n'a rien à voir avec le tumulte qui affecte le Parti libéral du Québec (PLQ) ces derniers jours.

Il n'a pas nié les rumeurs voulant qu'il soit resté amer quant à la décision de Philippe Couillard de l'écartier du Conseil des ministres. «On est des êtres humains. Ceux qui pensent avoir des carapaces: on n'a pas de carapace. On est fiers», a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il est néanmoins très satisfait de son bilan.

Élu pour la première fois en 2003 dans Louis-Hébert, dans la ville de Québec, Sam Hamad a

«Aujourd'hui, je reprends mes droits sur ma vie»

Sam Hamad, député libéral

accédé au poste de ministre des Ressources naturelles deux ans plus tard. En 14 ans, il a dirigé sept ministères.

«J'ai fait le tour du jardin, a-t-il estimé. Aujourd'hui, je reprends mes droits sur ma vie.»

Originaire de Syrie, le politicien a rappelé qu'il était arrivé au Québec, à 18 ans, «avec deux valises», sans manteau d'hiver. Il s'est félicité du chemin qu'il a parcouru, disant partir «la tête haute».

Le premier ministre a aussi loué son parcours. «Pour redonner à une société qui lui a apporté beaucoup, il a choisi de servir le Québec à titre de député et ministre. Il a occupé des fonctions importantes, a contribué à

la réalisation de plusieurs grands projets et de nombreuses réformes», a souligné Philippe Couillard.

Tristesse chez les collègues

Sam Hamad a annoncé sa démission à ses collègues libéraux pendant le caucus, en matinée. À la sortie, le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, cachait mal ses émotions. «Je pense que c'est triste de voir partir M. Hamad, c'est quelqu'un qui a voué une grande partie de sa vie au service public, je pense qu'on doit le remercier pour ça», a-t-il suggéré.

La ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, a aussi souligné le travail de son confrère. «C'est un homme extraordinaire, je l'ai vu en politique. [...] J'étais pleine d'admiration pour Sam, un ami, quelqu'un qui est arrivé comme immigrant, qui s'est bien intégré.»

Les années politiques de Sam Hamad ne se sont pas déroulées sans heurts. En septembre 2011, le premier ministre Jean Charest lui a retiré le portefeuille des Transports, quelques

semaines après une gestion difficile des questions entourant la chute d'un paralume dans le tunnel Ville-Marie, à Montréal.

Le 7 avril 2016, il a renoncé à ses fonctions de président du Conseil du trésor, estimant être devenu une «distraction» pour le gouvernement en raison d'un reportage l'ayant placé dans l'embarras.

Le même reportage a mené à un rapport du commissaire à l'éthique qui a malmené l'élu, car il y a conclu que l'élu avait bafoué les règles de base du code d'éthique des parlementaires en menant une intervention visant à favoriser l'octroi d'une subvention à l'entreprise Premier Tech.

Le commissaire, qui n'a cependant pas blâmé Sam Hamad, a noté que son déjeuner avec l'ex-collecteur de fonds du Parti libéral du Québec Marc-Yvan Côté «semble avoir été le point de départ» de l'augmentation de la subvention accordée à Premier Tech, dont les intérêts étaient représentés par M. Côté.

Le Devoir

QUÉBEC

## Des ex-adéquistes contre Labeaume

Leur formation compte surtout défendre la cause des automobilistes

ISABELLE PORTER

à Québec

Un ancien député de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Jean-François Gosselin, a annoncé jeudi qu'il affronterait Régis Labeaume aux prochaines élections, et il est fort possible que d'autres ex-adéquistes se joignent à lui.

«Ça se pourrait, a-t-il déclaré en entrevue au *Devoir* avec un enthousiasme évident. J'ai gardé de bons contacts avec un paquet de monde, incluant des gens que j'ai côtoyés à l'ADQ. On a les mêmes valeurs, on pense un peu de la même façon.»

Le parti de M. Gosselin — Québec 21 — a été créé par le chroniqueur libertarien de CHOI-FM et professeur de philosophie Frédérick Têtu. Ce dernier est d'ailleurs entré en contact avec Jean-François Gosselin lors d'une fête soulignant les 10 ans de l'ADQ. Le nom du parti fait référence au nombre de districts de la ville et au XXI<sup>e</sup> siècle.

Âgé de 42 ans, M. Gosselin a été député de l'ADQ dans Jean-Lesage de 2007 à 2008. Son principal modèle de politicien est Mario Dumont. Détenteur d'un MBA, il administre actuellement une entreprise de zoothérapie créée par sa sœur. Ancien joueur de hockey, il est le père de cinq enfants.

Au municipal, l'ex-adéquiste compte surtout défendre la cause des automobilistes. «L'Hôtel de Ville est en guerre contre l'automobile, c'est aussi simple que ça», dit-il. Il veut donc s'assurer qu'on construira un troisième lien entre Québec et la Rive-Sud (pont ou tunnel) et voir à ce que le projet de Service rapide par bus (SRB) soit bien enterré.

Or le projet du SRB a justement été mis de côté, la semaine dernière, par le maire Labeaume. Le maire l'aurait-il pris de court? «Non», assure M. Gosselin, qui souligne que le maire a aussi demandé que le bureau de projet «reste ouvert» et dit qu'il souhaitait remplacer le SRB par un autre grand projet de transport en commun.

«Il a essayé un peu de sauver son élection et il va faire son SRB s'il est élu le 5 novembre, dit l'aspirant maire. Moi, c'est ce que j'ai compris.»



ALICE CHICHE LE DEVOIR

Jean-François Gosselin, ancien député de l'Action démocratique du Québec, compte affronter le maire sortant Régis Labeaume aux prochaines élections municipales.

**Investir dans le réseau routier**

Le SRB visait à encourager plus de gens à prendre le transport en commun en leur offrant un service plus attractif, notamment entre Québec et Lévis. On souhaitait ainsi réduire la congestion.

Or, pour M. Gosselin, il faut plutôt améliorer le réseau routier pour réduire la congestion. Il juge que les services du Réseau de transport de la capitale (RTC) sont suffisants et ne nécessitent pas de nouveaux investissements, à moins qu'on coupe ailleurs dans le budget du transport en commun.

Même chose pour les pistes cyclables et les mesures destinées au transport actif, comme le programme des rues conviviales aux trottoirs élargis qu'il souhaite abolir. «Il investit dans le réseau pour enlever des stationnements et

des voies. Moi, je vais investir, mais pour ajouter des voies et circuler plus librement.»

Ces derniers mois, le mouvement d'opposition au SRB n'a cessé de croître à Québec, en parallèle avec la popularité du projet de troisième lien. Alors que la CAQ pressait le gouvernement d'abandonner le premier projet pour financer le deuxième, la plupart des animateurs-vedettes des radios parlées (Sylvain Bouchard, Éric Duhaime, Dominique Maurais, Nathalie Normandeau etc.) ont défendu cette idée jour après jour sur les ondes.

Interrogé sur le rôle qu'allaient jouer les radios dans sa campagne, Jean-François Gosselin s'est étonné de la question. «Ce sont des médias de Québec. Comme beaucoup d'autres médias écrits ou parlés ou la télévision, j'imagine qu'ils vont suivre la campagne.»

**Un ancien libéral et pro-Labeaume**

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois que M. Gosselin tente un retour en politique depuis sa défaite en 2008. En 2012, il avait tenté de se faire élire sous la bannière du Parti libéral contre le caquiste Éric Caire. Il disait alors avoir aimé que les libéraux aient tenu tête aux carrés rouges et n'aimait pas le virage pris par l'ADQ avec la CAQ.

Il avait aussi envisagé de se joindre à l'Équipe Labeaume en 2009, mais ça ne s'était pas concrétisé. Il explique aujourd'hui que M. Labeaume l'a ensuite déçu, notamment en défendant le projet de tramway, depuis converti en SRB.

«Il s'est fait élire avec un discours de "Je vais gérer [la ville] comme une entreprise, rigueur budgétaire, services de proximité..." Nous, ce qu'on veut faire, c'est se faire élire avec exactement le même discours.»

Le Devoir

PROJET DE LOI

## Les policiers forcés de remettre leurs pantalons d'uniforme

CAROLINE PLANTE

à Québec

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a déposé jeudi un projet de loi qui forcera les policiers à porter leur uniforme.

Mais les policiers pourront vraisemblablement continuer d'orner leur uniforme de macarons ou de brassards, par exemple, pourvu qu'ils ne l'altèrent pas de façon «importante».

M. Coiteux n'a pas voulu préciser quels ajouts seraient tolérés ou prohibés, prétextant ne pas vouloir donner d'idées aux policiers. «Ce ne sera pas à moi de prendre les décisions à leur place en matière de manière précise d'exprimer un désaccord», a-t-il dit.

Depuis environ trois ans, les policiers exercent des moyens de pression en portant des pantalons de camouflage pour protester contre la loi qui a imposé des changements à leur régime de retraite. Le premier ministre, Philippe Couillard, s'était indigné en 2015 que des policiers du Service de police de la Ville de Montréal aient porté des pantalons de camouflage lors des funérailles d'État de Jacques Parizeau.

M. Coiteux avait récemment haussé le ton, se disant impatient de voir les policiers retourner à l'uniforme intégral, jugeant que le camouflage pouvait porter à confusion dans les moments de crise.

**Une question de «crédibilité»**

Jeudi, il a déclaré que la situation avait «trop perduré». «Les policiers et les constables spéciaux jouent un rôle essentiel en matière de sécurité publique et doivent respecter les plus hauts standards en matière de prévention et de sécurité. [...] Le gouvernement se voit dans l'obligation d'agir afin de rétablir la crédibilité et le respect envers la fonction d'agent de la paix», a-t-il dit.

Le projet de loi 133 prévoit des amendes salées pouvant atteindre 3000 \$ par jour en cas d'infraction. Le montant doublerait en cas de récidive.

En vertu de la pièce législative, un directeur d'un corps de police ou l'autorité de laquelle relèvent les constables spéciaux aura l'obligation de transmettre un rapport d'infraction au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Un syndicat ou une autre association qui pousse un policier ou un constable spécial à porter un uniforme non réglementaire serait aussi passible du double de l'amende prévue par le projet de loi.

**Les policiers réfractaires**

Celui-ci a été très mal accueilli par la Fraternité des policiers de Montréal. Son président, Yves Francœur, a promis de contester le projet de loi en cour s'il est adopté par les parlementaires.

«C'est certain qu'on va se battre devant les tribunaux. [...] Je le répète: c'est un droit, on nous vole nos régimes de retraite, on a accepté moins de salaires pendant des années pour avoir un meilleur régime de retraite. Ce n'est pas facile d'être policier à Montréal», a-t-il dit à l'animateur Paul Arcand, sur les ondes du 98,5 FM jeudi.

Les policiers municipaux n'ont pas le droit de grève, mais la Charte canadienne reconnaît leurs libertés d'association et d'expression. L'Union des municipalités du Québec (UMQ), elle, a réagi tout autrement. Le projet de loi est positif, a fait savoir l'UMQ. «Le phénomène du port de pantalons de camouflage comme moyen de pression chez certains policiers et constables spéciaux n'a que trop perduré au cours des dernières années, minant la confiance et le respect des citoyennes et des citoyens envers les forces policières. Les municipalités auront désormais les outils nécessaires pour faire respecter l'intégrité de l'uniforme policier lors de négociations. C'est l'institution policière dans son ensemble qui en sortira gagnante», a déclaré Bernard Sévigny, président de l'UMQ et maire de Sherbrooke.

La Presse canadienne

À LIRE DEMAIN

TEXTES  
ISABELLE PARÉPOUR LE TEXTE  
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

## BOSSIER

## DEVINE QUI VIENT DÎNER?

Des producteurs canadiens sont aux premières loges d'un mouvement naissant, celui de l'élevage de grillons destinés à la consommation humaine. Protéine de l'avenir ou utopie écologiste? Visite guidée dans une ferme pas comme les autres.



ÉCONOMIE



PATRIK STOLLARZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Une usine Mercedes en Allemagne

EUROPE

La Banque centrale rassure sur la croissance

JEAN-PHILIPPE LACOUR

Francfort — La Banque centrale européenne a estimé jeudi que la reprise économique en zone euro était de plus en plus solide et moins entachée de risques, mais sans laisser présager une fin prochaine de sa politique très interventionniste.

quier italien, mais l'inflation en zone euro demeure à un niveau inférieur à celui désiré par l'institution. En mars, l'inflation en zone euro a reflué à 1,5% par rapport au chiffre de 2% affiché un mois auparavant, lequel était conforme à l'objectif de la BCE à moyen terme d'une progression des prix à la consommation légèrement inférieure à 2%.

de dettes, le «QE», lancé en mars 2015. La BCE a par ailleurs promis de garder ses instruments traditionnels, les taux, à leur très bas niveau pendant encore longtemps et elle n'envisage pas de les modifier avant la fin du programme d'achats de dettes.

Le patron de l'institution de Francfort s'est montré indifférent aux critiques de plus en plus vives venues en particulier d'Allemagne, où des élections générales se tiendront en septembre et où le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, a récemment égratigné la politique très interventionniste de la BCE.

Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSILIERS

Table with market indices: S&P TSX (15 506,47), New York S&P 500 (2388,77), NASDAQ (6048,94), DOW JONES (20 981,33), PÉTROLE (48,97), OR (1265,90), DOLLAR CANADIEN (73,40), DOW JONES (20 981,33).

Table with various market indices and stock prices: LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO, SERVICES PUBLICS, TECHNOLOGIE, TÉLÉCOMMUNICATIONS, FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE.

Table with various stock prices: TSX CROISSANCE, ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE, ÉNERGIE.

Table with various stock prices: FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES.

Table with various stock prices: ENTREPRISES DE MATÉRIAUX.

Table with various stock prices: AIR CANADA, BOMBARDIER, CAE, CANADIEN PACIFIQUE, CHEMIN DE FER CN, SNC-LAVALIN, TRANSCONTINENTAL, TRANSFORCE.

Boeing dépose une plainte contre Bombardier sur la C Series

JEAN PHILIPPE ANGERS

Boeing a déposé une plainte contre Bombardier à l'égard d'une campagne jugée «agressive pour vendre ses appareils de la C Series sur le marché américain à des prix dérisoires».

dustrie aérospatiale américaine et la perte de milliers d'emplois bien rémunérés. Selon Boeing, les subventions gouvernementales ont permis une «tarification agressive» par Bombardier pour ses avions de la C Series, «en concurrence directe avec les avions 737-700 et 737 MAX 7 fabriqués aux États-Unis».

zaines d'installations œuvrant tant dans le secteur ferroviaire qu'aéronautique, et ce, dans 17 États. De plus, Bombardier dépense environ 3 milliards par année auprès de fournisseurs américains dans 48 États, générant des emplois aux États-Unis», a-t-il ajouté.

La Presse canadienne



NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et le ministre des Finances, Charles Sousa

BUDGET PROVINCIAL

Le gouvernement ontarien promet des milliards pour la santé

ALLISON JONES

Toronto — Dans son premier budget équilibré depuis une décennie, le gouvernement de l'Ontario promet d'investir des milliards de dollars dans le système des soins de santé, un geste qui vise à satisfaire la quasi-totalité de l'électorat en prévision des élections générales de juin 2018.

tème de santé au cours des trois prochaines années. Son objectif est de réduire les temps d'attente, de financer des mesures de santé mentale et de traitement des dépendances, de construire des hôpitaux et de soutenir les soins à domicile.

les municipalités à prélever une nouvelle taxe hôtelière. Le NPDP ICI Radio-Canada rappelle que le plan d'assurance-médicaments est présenté par les libéraux alors que le Nouveau Parti démocratique (NPD) a annoncé samedi que la proposition phare de son programme, pour la prochaine élection provinciale dans un peu plus d'un an, sera la création d'une assurance-médicaments universelle en Ontario.

Avec Le Devoir La Presse canadienne

Advertisement for decisionplus.com with logo and text: Émission gratuite en direct sur decisionplus.com La Bourse en direct

# ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

## Trump inquiète agriculteurs, syndicats et secteur résidentiel

GÉRARD BÉRUBÉ

Les attaques répétées de Donald Trump contre les accords commerciaux créent de la division aux États-Unis. Les inquiétudes se manifestent parmi les agriculteurs, les syndicats et les constructeurs d'habitations au sud de la frontière.

Sur la scène syndicale, le gouvernement américain a possiblement ouvert un nouveau front en commandant mercredi une enquête sur les importations d'aluminium, estimant qu'elles pouvaient nuire aux intérêts américains, notamment en matière de défense. Les Métallos des États-Unis et du Canada ont immédiatement réitéré l'union de leurs forces pour demander au secrétaire d'État au Commerce Wilbur Ross d'exclure l'aluminium canadien du périmètre de l'enquête. Pour eux, le problème de « dumping » vient de la Chine. Ce qu'a reconnu Wilbur Ross, qui a souligné lors d'une conférence de presse que « les subventions chinoises ont provoqué une surcapacité ».

« Au moment même où notre industrie militaire a besoin de plus d'aluminium de très haute qualité, nous en produisons de moins en moins et ne disposons que d'un producteur d'aluminium fournissant la qualité utilisée dans l'aéronautique », a ajouté le secrétaire d'État.

Le puissant syndicat américain avait réclamé il y a un an une surtaxe de 50 % sur les importations d'aluminium sans autre discernement, suscitant la surprise des représentants syndicaux canadiens. United Steelworkers (USW — syndicat international des Métallos) avait finalement retiré sa requête, ne voulant pas que le Canada subisse les effets collatéraux de la surproduction et des politiques commerciales de la Chine. « La Chine inonde les marchés mondiaux et fait chuter les prix. Le



SCOTT OLSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Les agriculteurs américains se sont lancés à la défense de l'ALENA.

problème, c'est la Chine, pas le Canada et les autres pays qui respectent les règles. Notre but, ce sont des échanges commerciaux équitables et non le cloisonnement du marché américain », a martelé jeudi le président international du Syndicat des Métallos, Leo Gerard.

### Non isolée

Quelque 9000 travailleurs canadiens produisent cet aluminium de haute qualité, à faible empreinte carbone et à coût concurrentiel, pour qu'il soit transformé par plus de 160 000 travailleurs américains, a précisé l'Association de l'aluminium du Canada.

Cette résistance américaine

n'est pas isolée. La semaine dernière, la National Association of Home Builders (NAHB) avait vivement contredit l'affirmation de Wilbur Ross selon laquelle l'imposition de droits compensateurs de 19,88 % sur le bois d'œuvre sera sans impact sur le prix des maisons. Le président du conseil de la NAHB a plutôt calculé, que si ce droit prévalait sur l'ensemble de 2017, il en résulterait une perte de 500 millions \$US en salaires pour les travailleurs américains, de 350 millions en taxes et autres revenus pour le gouvernement et l'équivalent d'une perte de 8200 emplois à temps plein. L'Association a observé une hausse de 22 % du prix du bois

d'œuvre depuis le début de l'année en prévision de l'annonce de Washington, ce qui ajoute quelque 3600 \$US au prix d'une résidence unifamiliale.

### Secteur agricole

Puis, dans une dépêche de l'Agence France-Presse, les agriculteurs américains se sont lancés à la défense de l'ALENA, les marchés canadien et mexicain étant respectivement leurs deuxième et troisième clients derrière la Chine. Depuis l'entrée en vigueur en 1994 de cet accord, les ventes de produits agricoles et agroalimentaires vers ces deux destinations ont progressé beaucoup plus vite qu'avec le reste du monde :

elles ont presque quadruplé vers le Canada et ont été multipliées par cinq vers le Mexique.

En 2016, plus de 20,5 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaires américains ont pris la direction du Canada, soit 15 % des exportations américaines totales. En tête des produits achetés par le Canada, les aliments transformés, suivis par les légumes et les fruits. Pour sa part, le Mexique a acheté au total pour 17,9 milliards de dollars aux fermiers américains, soit 13 % de leurs exportations, essentiellement auprès des producteurs laitiers et de maïs, est-il écrit.

Le Devoir

### Trump était prêt à sortir de l'ALENA, affirme Trudeau

Ottawa — Justin Trudeau affirme que Donald Trump songeait à retirer les États-Unis de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) jusqu'à ce que les deux politiciens s'entretiennent au téléphone, mercredi soir. Devant les journalistes en Saskatchewan, jeudi, le premier ministre a dit avoir souligné au président américain qu'ils avaient tous les deux été élus avec des programmes similaires visant à maintenir ou à créer des emplois pour la population. Justin Trudeau ajoute avoir mentionné que plusieurs emplois et entreprises ont été créés dans le cadre de l'ALENA et qu'un accord rompu causerait trop de perturbations. Les deux hommes se sont entendus pour revoir l'ALENA ensemble et l'améliorer, une renégociation semblable à ce qui a déjà été fait par le passé, a précisé M. Trudeau. Pour sa part, Donald Trump affirme qu'il était prêt à décréter un retrait « d'ici deux à trois jours », mais il a expliqué jeudi qu'il « aimait beaucoup » Justin Trudeau et Enrique Peña Nieto, qu'il avait beaucoup de respect pour leur pays respectif, et que leur relation est « très spéciale ». Le président américain a finalement estimé qu'il serait plus facile de rouvrir l'ALENA que de l'annuler — un geste qui aurait ébranlé l'économie, selon lui.

La Presse canadienne

## Le Groupe Canam sort de la Bourse

« Les activités [...] correspondent de moins en moins à ce que recherchent les marchés »

JULIEN ARSENAULT

Après 33 ans en Bourse, et au terme d'une réflexion de quelques années, la direction de Groupe Canam en est arrivée à la conclusion que la vision du constructeur québécois de structures en acier ne cadrerait tout simplement plus avec celle des marchés boursiers.

C'est pour cette raison que la famille Dutil a décidé de s'associer au fonds d'investissement American Industrial Partners (AIP), dans le but de fermer le capital de la société établie à Saint-Georges, en Beauce. « Depuis quelques années, la nature des activités de l'entreprise, sa nature cyclique et risquée, correspond de moins en moins à ce que recherchent les marchés », a expliqué son président et chef de la direction, Marc Dutil, au cours d'une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne, tout en prenant soin de préciser qu'il ne s'agissait pas d'une critique à l'endroit des actionnaires de la compagnie.

L'entente prévoit que la firme new-yorkaise détienne 60 % de l'entreprise qui a vu le

# 60 %

C'est la part de l'entreprise que détendra la firme américaine AIP pour les cinq à sept prochaines années

jour en 1960, alors que la participation de la famille Dutil, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ — qui possèdent présentement environ 27,9 % des actions en circulation — pourrait atteindre 40 %.

### Reste au Québec

Si certains perçoivent cette transaction comme la vente d'un autre fleuron québécois à des intérêts étrangers, le grand patron de Canam voit les choses d'un autre œil. « AIP représente un investisseur qui possède une expertise manufacturière et c'est le partenaire avec qui nous voulions travailler », a-t-il expliqué, rappelant au passage que le siège

social de l'entreprise ne quittera pas le Québec et que son équipe de direction demeurera en place, à l'exception des administrateurs.

AIP devrait être aux côtés de la société au cours des « cinq à sept prochaines années » avant de retirer ses billes, ce qui permettra à l'entreprise de « penser à restructurer son capital » lorsqu'elle sera plus forte, a dit M. Dutil. D'ailleurs, Canam et AIP se connaissent déjà étant donné que la firme américaine a été l'un des investisseurs de Manac — également propriété de la famille Dutil — de 2012 jusqu'à 2015, lorsque le constructeur de semi-remorques est sorti de la Bourse.

La Caisse de dépôt, qui détient environ 2,3 millions d'actions de Canam, appuie la transaction, affirmant qu'elle lui permet d'accroître sa participation dans l'entreprise. « L'entreprise aura plus de flexibilité pour mener des projets qui amélioreront sa performance à long terme », a dit le directeur principal des relations avec les médias pour la Caisse de dépôt, Maxime Chagnon.

La proposition de 12,30 \$ l'action en espèces représente près du double par rapport au prix de clôture, mercredi, à la Bourse de Toronto. L'offre valorise Canam à environ 875 millions, incluant la dette. M. Dutil estime que le marché boursier donnait « un escompte » à l'action, ce qui, à son avis, « était dommageable et risqué » pour l'entreprise comptant 4650 personnes dans ses 23 usines au Canada, aux États-Unis, en Roumanie ainsi qu'en Inde.

### Une erreur

« Sur les marchés, le danger, si l'on cesse de prendre des risques pour ne pas décevoir les analystes, c'est que l'on commence à freiner le développement et cela est dangereux », a expliqué le grand patron de Canam. « Mon père m'a toujours dit que sa plus grande erreur aura été d'aller en Bourse, a-t-il répondu lorsque questionné pour savoir si un retour en Bourse était possible. On va s'en souvenir. »

La Presse canadienne

FINANCES PERSONNELLES

## Le taux d'épargne atteint un sommet en 20 ans au Québec

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le niveau d'endettement des Québécois ne cesse d'augmenter, mais le portrait n'est pas complètement sombre : le taux d'épargne a atteint en 2016 un sommet en 20 ans, révèle une note économique dévoilée jeudi par Desjardins.

L'an dernier, les Québécois ont consacré 6,2 % de leurs revenus disponibles à l'épargne, comparativement à 5,4 % en 2015. Il faut remonter à 1996 pour observer un taux d'épargne aussi élevé.

Selon l'analyse de Desjardins, cette augmentation du niveau d'épargne est liée à la hausse de 4,5 % des revenus après impôts en 2016, « la plus rapide depuis de nombreuses années ».

En bref, les Québécois ont eu plus d'argent dans leurs poches et ils ont décidé d'épargner plutôt que de dépenser davantage, puisque le niveau de consommation des ménages est demeuré relativement stable.

« Les gains d'emplois importants, qui ont entraîné une hausse plus rapide des revenus de travail, ainsi que les allègements fiscaux du gouvernement fédéral ont fait la différence en 2016 », écrit l'économiste principale Hélène Bégin.

« Ça fait des années que la situation financière des ménages est une préoccupation, donc de voir que les gens réussissent à mettre une plus grande part de leurs revenus de côté, ça mérite d'être souligné », ajoute-t-elle en entrevue.

### Contextes différents

Le taux d'épargne de 6,2 % est plus élevé que ceux enre-

gistrés au cours des 20 dernières années, mais il demeure largement en deçà des niveaux des années 1980 et de la première moitié des années 1990 alors qu'on dépassait fréquemment la barre des 10 % ou même 15 %.

La note de Desjardins fait remarquer que ces niveaux s'expliquaient par des taux d'intérêt plus élevés : l'épargne fructifiait alors davantage et l'accès au crédit était plus coûteux, ce qui ralentissait la consommation.

La remontée du taux d'épargne au cours des dernières années, et plus particulièrement en 2016, peut donc sembler surprenante, puisque les taux d'intérêt sont très bas. Hélène Bégin croit que la population vieillissante, plus portée vers l'épargne à l'aube de la retraite, peut avoir contribué à cette hausse.

### Endettement record

L'économiste de Desjardins affirme qu'il est difficile d'établir un niveau d'épargne idéal, mais elle estime qu'un taux supérieur à 5 % offre un bon équilibre. « Si on se maintient autour de ce niveau-là au cours des prochaines années, ça va avoir un impact positif sur la situation financière des Québécois. »

Il reste à voir quel sera l'impact de cette amélioration du taux d'épargne sur le niveau d'endettement, qui atteint des records depuis quelques années. Au quatrième trimestre de 2016, la dette totale des ménages canadiens atteignait 167,3 % du revenu disponible, ce qui correspond à une dette de 1,67 \$ pour chaque dollar de revenu.

Le Devoir

## Médicaments : Jean Coutu espère une entente avec Québec

JULIEN ARSENAULT

Le Groupe Jean Coutu espère que le gouvernement Couillard, qui vient de s'entendre avec les pharmaciens propriétaires, sera maintenant capable de faire de même avec les fabricants de médicaments.

Si la chaîne de pharmacies ne s'oppose pas à la volonté de Québec de réduire le prix de certains médicaments génériques, elle souhaite que cet objectif soit atteint sans la mise en place d'appels d'offres. « C'est toujours pour le mieux lorsque l'on s'entend avec les joueurs de l'industrie », a commenté le président et chef de

la direction de Jean Coutu, François Coutu, jeudi, au cours d'une conférence téléphonique visant à discuter des résultats du quatrième trimestre.

Même si les négociations se poursuivent avec les fabricants de médicaments, Québec a mis en place une loi lui permettant de lancer depuis la semaine dernière des appels d'offres.

Groupe Jean Coutu croit que le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, semble plus ouvert à conclure une entente avec les joueurs de l'industrie. « Il comprend mieux la dynamique de notre secteur », a dit le premier vice-président aux finances et affaires corporatives, André Bel-

zile. Je crois qu'il veut conclure une entente. Mais je ne suis pas dans ses soubiers. »

Par courriel, un porte-parole du ministre Barrette n'a pas voulu dire si des appels d'offres pourraient être mis en avant prochainement. Les fabricants de médicaments comme Pro Doc — qui appartient à Jean Coutu — craignent une érosion de leurs profits si d'autres distributeurs sont en mesure de décrocher des contrats exclusifs d'approvisionnement.

Par ailleurs, Jean Coutu a vu ses profits nets reculer au quatrième trimestre en raison d'une contribution moins élevée qu'à l'habitude de Pro Doc

étant donné qu'à ce moment les allocations professionnelles avaient été déflationnées. Pour la période de trois mois terminée le 4 mars, l'entreprise québécoise a engrangé 47,8 millions, ou 26 ¢ par action, en baisse de 7 % par rapport à la même période l'an dernier. De leur côté, les revenus ont affiché une progression de 11,7 %, à 789 millions. Le quatrième trimestre comptait une semaine supplémentaire cette année.

Pour l'exercice, Jean Coutu a généré des profits de 199,5 millions, ou 1,08 \$ par action, ainsi que des recettes de 2,7 milliards.

La Presse canadienne

## ÉDITORIAL

## LEADERSHIP CONSERVATEUR

## Une nouvelle donne

Kevin O'Leary a brouillé les cartes de la course à la direction du Parti conservateur en tirant sa révérence et en se ralliant à Maxime Bernier mercredi. Personne n'avait anticipé cette manœuvre qui force tous les autres candidats et les militants à se demander si le député de Beauce doit avoir le champ libre.

Les quelques sondages qui ont tâté le pouls de la base conservatrice allaient tous dans le même sens à la veille du dernier débat officiel tenu mercredi soir à Toronto. L'homme d'affaires et vedette de télé-réalité Kevin O'Leary menait la course.

Aucun candidat, y compris MM. O'Leary et Bernier, ne pouvait espérer obtenir la majorité des voix dès le premier tour, rendant l'issue du vote, le 27 mai prochain, incertaine. Encore aujourd'hui, tout dépendra des deuxième, troisième et autres choix des membres autorisés à voter. À ce jeu-là, a calculé M. O'Leary, il pouvait difficilement gagner, n'étant le second choix que d'une faible proportion d'électeurs. Il a aussi finalement admis qu'il n'avait aucune chance d'accroître les appuis du parti au Québec lors de la prochaine élection. Qu'il ne l'ait pas réalisé avant illustre son manque d'expérience politique et sa trop grande opinion de lui-même.

Bien des conservateurs seront déçus de son retrait, mais leur parti devrait pousser un soupir de soulagement. Kevin O'Leary, qui a passé une partie de la campagne aux États-Unis et qui a affiché une méconnaissance ahurissante du système politique canadien, leur réservait, advenant sa victoire, de mauvaises surprises et bien des dérapages.

Il prétend aujourd'hui que les Québécois ne votent que pour des chefs québécois, d'où son ralliement à M. Bernier, car ce que M. O'Leary veut à tout prix est la défaite de

Justin Trudeau en 2019. Ce deuxième calcul comporte quelques failles. D'abord, rien ne garantit que ses supporters suivront son mot d'ordre, s'ils votent. Et si Maxime Bernier jouit de l'appui de deux députés québécois, les autres lui ont préféré Erin O'Toole, un conservateur modéré. Ce n'est pas pour rien.

M. Bernier a un programme étoffé, mais d'idéologie libertarienne, et plus radical que ce que le parti a défendu jusqu'à présent. Il mettrait la hache dans les subventions aux entreprises et de la gestion de l'offre, mettrait fin aux transferts en espèces aux provinces pour la santé, leur préférant un transfert de points d'impôt. Cette dernière solution peut être attrayante, mais à la condition que la formule de péréquation soit modifiée en conséquence. Or il parle de revoir la péréquation, mais pour en geler la valeur afin de « créer un environnement qui encouragera les provinces à réussir et à prospérer au lieu de compter sur l'aide d'autres régions du pays ».

Il abolirait la taxe sur le carbone, privatiserait Postes Canada et les aéroports, sabrerait le budget de Radio-Canada, dont le mandat serait revu, éliminerait l'impôt sur les gains en capital, limiterait à deux les paliers d'imposition, réduirait l'impôt des entreprises. L'aide au développement serait limitée à l'aide humanitaire lors de crises sanitaires et d'urgences liées aux grands conflits et aux catastrophes naturelles. Le reste des fonds servirait à abaisser les impôts et à « aider les Canadiens dans le besoin ». Et ça continue...

Les 12 autres candidats à la direction s'opposent à certaines de ses idées. S'ils veulent éviter d'avoir à les défendre lors de la prochaine élection, ils doivent trouver une solution de rechange et le faire savoir, avec retraits et ralliements à la clé. Le coup de tonnerre provoqué par M. O'Leary non seulement limite les possibilités de percée-surprise, mais oblige tout le monde à agir vite. Le parti a déjà expédié les bulletins de vote aux quelque 260 000 membres. Ces derniers pourront commencer à retourner leur bulletin au parti dans les prochains jours. Ils doivent savoir qui restent en lice.

La position de M. Bernier sur la gestion de l'offre explique en grande partie la résistance qu'il a rencontrée au Québec. Sa détermination à réduire la taille et le rôle du gouvernement peut aussi avoir un effet repoussoir comparativement aux programmes libéral et néodémocrate. Et pas seulement au Québec.

« Elvis a quitté le building », a dit Erin O'Toole mercredi soir en parlant de Kevin O'Leary, mais comme à son habitude, ce dernier a réussi à voler la vedette et à changer le cours de la campagne. Il ne faudrait quand même pas qu'il ait le dernier mot.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## L E T T R E S

## Pourquoi nous avons signé pour Omar Khadr

Un enfant est emprisonné par l'armée américaine dans le terrifiant camp de Guantánamo Bay. On l'y maintient pendant dix ans. Il y est torturé au point d'en conserver, encore aujourd'hui, de graves séquelles physiques. Il sera le dernier prisonnier occidental à Guantánamo, car son pays refuse de le rapatrier. Quand, enfin, il quitte Guantánamo, son pays le met en prison pour trois autres années. Cet enfant, maintenant âgé de 30 ans, se nomme Omar Khadr. Il est Torontois.

Il est permis de croire à un véritable acharnement contre ce jeune homme, qualifié de déteu exemplaire par l'ancien enquêteur correctionnel du Canada Howard Sapers. On a délibérément voulu l'oublier, en faire un exemple de la rhétorique vengeresse qui caractérisait le précédent gouvernement canadien.

Omar Khadr est sorti de prison en 2015. Pendant 13 longues années, il a été privé de ses droits les plus fondamentaux comme l'ont statué, entre autres, la Cour suprême des États-Unis, la Cour suprême du Canada, Lawyer's Rights Watch Canada, Amnistie internationale et la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.

Il est malheureusement impossible de réécrire la triste histoire d'Omar Khadr. En revanche, on doit impérativement demander au gouvernement canadien d'y mettre un terme une fois pour toutes.

Dans un discours célébrant les 35 ans de la Charte canadienne des droits et libertés, Justin Trudeau insistait la semaine dernière pour « rappeler aux Canadiens que nous

n'avons pas plus grand devoir que celui de veiller aux libertés des uns et des autres ».

Justement, Monsieur Trudeau. C'est pour ça que nous avons signé la pétition pour Omar Khadr.

Christine Eddie, écrivaine  
 Ariane Émond, animatrice  
 Le 23 avril 2017

## De la France debout à la France en marche ?

On entend un gros *ouf!* venant de la presse internationale à la suite des résultats du premier tour de la présidentielle en France. Ce qui est le plus remarquable ici, c'est que les courants d'opinion les plus variés ont pu s'exprimer au sein de l'Hexagone, tandis qu'une grande cohésion de la classe politique française, sinon la société civile s'est constituée dès lundi autour du candidat pragmatique et progressiste Emmanuel Macron (pro-Europe), pour que puisse triompher la voix de la modération sur celle d'un extrémisme primaire!

Pour nous au Québec, il y a de quoi être fier de ce rebond de celle qu'on a déjà appelé la mère patrie, la métropole, de son exercice démocratique et efficace avec le scrutin à deux tours, et ce, compte tenu d'une forte angoisse récente, teintée d'insécurité depuis les attentats perpétrés à *Charlie Hebdo* le mercredi 7 janvier 2015, la tuerie macabre au Bataclan du vendredi 13 (quelle date atroce!) novembre de la même année, les attentats du 14 juillet dernier à Nice, cet assassinat stupide sur les Champs-Élysées encore vendredi, l'incertitude européenne, etc. Depuis l'effondrement de la France de

Vichy et le relèvement qui a suivi avec la Libération, on aura pu ainsi voir d'abord la France debout (comment imaginer pire que les horreurs de la Deuxième Guerre mondiale désormais?) avec l'ascension politique de Charles de Gaulle. En passant, ce n'est pas la première fois en France que les partis politiques implorent dans la mouvance qu'on retrouve actuellement. C'est sur les mêmes ruines fumantes de l'après-guerre et des aléas de la IV<sup>e</sup> République (lire l'excellente biographie de CDG par Max Gallo sur cet épisode) que s'est édifié le modèle gaulliste de la V<sup>e</sup> République, qui a tout de même fait long feu jusqu'à maintenant, dans l'alternance entre courants fortement différenciés, voire de cohabitation pas toujours facile. Au-dessus de toute cette mêlée s'était érigée la légitimité présidentielle (et ne l'oublions pas, de son suffrage universel), avec ses longs septennats qui furent plus tard révisés à la baisse (de sept ans à cinq ans) avec le tournant du millénaire.

Quoi qu'il en soit, on peut maintenant — au moins à distance — respirer un peu mieux pour la suite des choses dans deux semaines, à savoir un resserrement de la cohésion nationale (contre la tentation du repli identitaire qui guette à présent plusieurs pays et un affaiblissement appréhendé de l'Europe). Comment imaginer que les Français, instigateurs d'une Europe égalitaire, moderne — depuis les campagnes napoléoniennes! — puissent même s'en écarter? Exit la Grande-Bretagne, mais l'Allemagne et la France (en marche!) sont assurément les deux meilleurs piliers de cette Europe moderne et intégratrice...

Chapeau, cousins français!  
 Normand Parisien  
 Le 24 avril 2017

## L I B R E O P I N I O N

## L'outrage de 1982 et la Charte québécoise

GUILLAUME ROUSSEAU

Professeur de droit

En réponse à une lettre ouverte dénonçant la Constitution de 1982 signée par près d'une vingtaine de personnalités (*Le Devoir*, 20 avril 2017), dont des professeurs de droit de trois universités et un ancien premier ministre, deux professeurs de droit de l'Université de Montréal ont publié le 26 avril une lettre pour prendre la défense de cette constitution. Dans un État où la légitimité de l'ordre constitutionnel est douteuse, un tel débat est le bienvenu et il faut donc saluer la contribution de ces deux collègues. La saluer, et répondre à certains de ses éléments.

Pour appuyer leur opinion favorable au contrôle de constitutionnalité des lois prévu par la Constitution de 1982, les deux auteurs nous disent que la Cour suprême est là pour corriger la Cour d'appel lorsque cette dernière se trompe. Leur argument démontre donc que les juges ne sont pas infaillibles, ce qui est problématique étant donné que la Cour suprême ne peut pas être corrigée par un autre tribunal. Car n'oublions pas que la Cour suprême n'est pas sans appel parce qu'elle paraît infaillible,

elle paraît infaillible parce qu'elle est sans appel. Dans ce contexte, il est très important que les professeurs de droit, qui sont parmi les citoyens les plus à même de critiquer sa jurisprudence, gardent un point de vue minimalement critique envers cette dernière.

## L'importance historique limitée de la Charte québécoise

Souhaitant amener le débat sur un autre terrain, les professeurs Morin et Leclair rappellent que l'adoption de la Charte québécoise avait été demandée par certains professeurs de renom et divers organismes. Cela est vrai, mais ne contredit nullement l'argument selon lequel elle a été adoptée dans l'indifférence de l'opinion publique et sans véritable débat.

En ce qui concerne l'opinion publique, cela est un fait incontestable: contrairement à la Charte canadienne, la Charte québécoise n'a pas été débattue largement en dehors de cercles de professeurs et de groupes de pression spécialisés en droits de la personne. À l'époque où j'ai rappelé cela, le professeur d'histoire à l'Université du Québec Éric Bédard était d'ailleurs intervenu publiquement pour confirmer

la validité de mon argument. Pour ce qui est de l'absence de débat, mes deux collègues de l'Université de Montréal affirment que cela est contredit par le fait que la Charte québécoise a été adoptée sans opposition. Or, ayant une expérience de juriste au Parlement qu'ils n'ont peut-être pas, je me permets de les informer

## La Cour suprême n'est pas sans appel parce qu'elle paraît infaillible, elle paraît infaillible parce qu'elle est sans appel

que l'adoption d'une loi à l'unanimité ne démontre pas qu'il y a eu un vigoureux débat entre parlementaires. Au contraire, les lois combattues par un parti d'opposition sont généralement débattues avec plus de vigueur.

Il ne s'agit pas de dire que mes deux collègues sont ignorants alors que moi et d'autres serions savants, ce genre d'insulte n'a pas sa place dans un débat de haut niveau. Il s'agit de constater que les mêmes faits peuvent faire l'objet de deux lectures différentes tout à fait légitimes. De tradition plutôt libérale, les pro-

fesseurs Morin et Leclair semblent considérer que l'absence d'un vaste débat dans la population au sens large concernant une loi a peu ou pas d'importance. D'autres (dont moi), qui sont davantage de tradition républicaine, considèrent qu'une loi a encore plus de légitimité lorsqu'elle a été l'objet d'un grand débat dans l'ensemble de la population, ce qui n'a pas été le cas pour la Charte québécoise.

Au-delà de cet aspect historique, le véritable problème avec la Charte québécoise est que son interprétation est en grande partie inféodée à celle de la Charte canadienne. Ainsi, même si le texte de l'article 9.1 de la Charte québécoise indique une volonté de ne pas donner trop de pouvoir au judiciaire, l'interprétation de cet article proposée par la Cour suprême en s'inspirant de l'article 1 de la Charte canadienne va dans le sens contraire. Cela est d'autant plus problématique que, si le Parlement québécois peut modifier la Charte québécoise, en revanche il ne peut pas modifier la Charte canadienne... à laquelle en plus il n'a jamais consenti. Ce qui nous ramène à l'outrage de 1982.

## IDÉES

## L'obsession pour l'arrimage école-marché menace les humanités et la culture

HUGUES BONENFANT, AMÉLIE HÉBERT, ERIC MARTIN, SÉBASTIEN MUSSI, ANNIE THÉRIAULT

Professeurs de philosophie au collégial et membres de l'exécutif de la Nouvelle Alliance pour la philosophie au collége (NAPAC)

Un article du 24 avril dans *Le Devoir* nous apprend que «faute d'inscriptions, un nombre anormalement élevé de programmes sera suspendu dans plusieurs cégeps du Québec dès l'automne prochain. Alors que les techniques et les programmes préuniversitaires en sciences ont le vent dans les voiles, ce sont les programmes en arts, lettres et sciences humaines qui, pour l'heure, semblent écoper». Au nombre des raisons citées, on trouve la mise en concurrence des programmes et établissements ainsi que la baisse de leur «attractivité». Cette situation alarmante semble vouloir confirmer les inquiétudes que nous soulevons depuis la publication du rapport Demers, en 2014. Hélas, les choses ne risquent pas de s'améliorer au vu des réformes qui sont annoncées, pour l'heure, dans l'enseignement supérieur québécois.

On prévoit l'an prochain une baisse de 3,6% des demandes d'admission dans les programmes de sciences humaines. Le cégep Bois-de-Boulogne avait déjà suspendu son programme Arts, lettres et communications. Nous apprenons maintenant que Rosemont fermera Histoire et civilisation et le profil Enjeux et défis en sciences humaines. Ces dernières années, les cégeps ont été plongés dans une concurrence toujours plus grande qui les a amenés à multiplier les programmes et les profils spécialisés, faisant nécessairement augmenter le nombre de petites cohortes et, conséquemment, fragilisant d'autant la viabilité de chacune d'elles.

Nous pourrions penser être à l'aube de l'implosion d'une pareille logique, ce qui conduirait à un resserrement et à une densification des programmes, mais il n'en est rien. C'est plutôt l'intégrité même du programme que l'on tente de liquéfier, prétextant que le profil «à la carte» a davantage la cote auprès des étudiants! [...] La mise en concurrence généralisée et les pressions en faveur d'une formation plus collée sur les besoins du marché et de l'industrie signifient la dévaluation progressive de programmes structurants dans les humanités. Or, cette situation ne tombe pas du ciel, mais témoigne de la mise en place d'un quasi-marché néolibéral dans l'enseignement supérieur, lequel est impulsé, hélas, par l'Etat québécois lui-même. Et ceci constitue un reniement de ce que nous aurions pu croire pérenne dans l'héritage de la Révolution tranquille.

## Le rapport Demers et le «Cégep inc.»

Le rapport Demers fut d'abord accueilli avec enthousiasme, en 2014, par le ministre de l'éducation, Yves Bolduc, et jamais la frénésie suscitée alors n'a été démentie par ses successeurs. Ce rapport préconisait un arrimage plus serré entre l'école et l'emploi. Il fallait donc décentraliser la prise de décision afin de rendre les cégeps plus «flexibles» et perméables aux demandes des entreprises locales, qui devaient ul-



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

On prévoit l'an prochain une baisse de 3,6% des demandes d'admission dans les programmes de sciences humaines.

timeusement orienter l'offre de programmes. La formation générale, elle, était dévaluée au passage, présentée comme vétuste et déphasée quant aux prétendus besoins de l'industrie et de l'économie. Il convenait alors de la marginaliser en la rendant autant que possible optionnelle. On allait même jusqu'à suggérer que des cégeps puissent développer à la carte des compétences «régionales».

Afin de dénoncer cette dérive annoncée, nous avons tenu le colloque «Cégep inc.» à la Grande Bibliothèque du Québec. Des professeurs de cégep, des sociologues comme Guy Rocher, Gilles Gagné, des artistes comme Micheline Lancôt et Bernard Emond, etc., sont alors venus sonner l'alarme, estimant que les recommandations du rapport menaçaient non seulement la mission et l'indépendance des cégeps, mais aussi l'existence du DEC national et la transmission d'un socle culturel commun aux étudiantes et étudiants. L'équilibre entre la culture et la technique, pourtant au fondement de l'identité institutionnelle des cégeps, était menacé au nom d'une hyperadaptation des cégeps aux seules priorités économiques. [...]

## Mondialisation néolibérale

Les décisions en enseignement supérieur continuent d'être d'abord pensées à partir d'une soumission adaptative aux grandes tendances du développement technologique et économique propre à la mondialisation néolibérale. Récemment, le gouvernement a mené des consultations en vue de créer un Conseil des collèges, un Conseil des universités et une

Commission mixte de l'enseignement supérieur. Cet enjeu a été fort peu discuté dans les médias, alors même qu'il a suscité des réactions importantes dans tous les milieux et syndicats de l'enseignement. En effet, la lecture des documents de consultation montrait déjà que ces conseils seraient d'abord conçus comme des organismes d'évaluation en continu de l'éducation supérieure pour l'adapter, suivant le langage managérial de l'assurance-qualité et du benchmarking, aux «meilleures pratiques» mises en place dans les systèmes d'éducation internationaux dits les plus concurrentiels, c'est-à-dire les mieux adaptés aux besoins de la technico-économie. Ces documents reprennent aussi l'idée d'une décentralisation administrative et d'un développement de compétences maison par les cégeps locaux. Bref, la logique d'adaptation aux besoins technico-économiques, la démultiplication des programmes et la mise en concurrence indéfinie des collèges. Les rapports récemment déposés par les commissaires de ces consultations n'ont en rien infléchi cette grave menace. [...]

Les deux conseils projetés auront une «autonomie» et une indépendance vis-à-vis du ministère de l'Éducation, mais seront par ailleurs complètement inféodés aux diktats de l'économie. Sous le masque d'évitement de la partisanerie politique, en créant de tels Conseils et en leur donnant une marge de manœuvre aussi importante, le Ministère achèvera de démissionner de ses responsabilités vis-à-vis de la jeunesse québécoise et la laissera seule face à un marché de plus en plus volatil et violent. [...]

## Priorité à la qualité et à l'équité dans les services de garde éducatifs à l'enfance

AMÉLIE QUESNEL-VALLÉE

Chaire de recherche du Canada sur les inégalités sociales de santé de l'Université McGill

CATHERINE HAECK, MARIE CONNOLLY, PIERRE FORTIN, PIERRE LEFEBVRE, PHILIP MERRIGAN

Professeurs à l'école des sciences de la gestion de l'UQAM

À quelques jours d'un sommet sur la petite enfance qui se déroulera à Montréal, il y a lieu de faire le bilan du programme des services de garde éducatifs à contribution réduite instauré au Québec il y a déjà vingt ans. De ses deux objectifs, soit favoriser la conciliation travail-famille et améliorer la qualité et l'égalité des chances en matière de développement des enfants, seul le premier a eu un franc succès. Nous sommes d'avis que l'atteinte du deuxième objectif requiert un engagement pour favoriser un accès plus équitable à des services de qualité.

Les frais de garde demeurent aujourd'hui quatre ou cinq fois plus faibles au Québec que dans les autres provinces. Les travaux scientifiques sont unanimes: cette accessibilité financière a eu un effet positif et durable sur la conciliation travail-famille pour les mères d'enfants de 1 à 4 ans. L'an dernier, 85% des Québécoises de 20 à 44 ans étaient dans la population active alors qu'ailleurs au pays ce taux était de 80%.

Toutefois, depuis son instauration, la politique

a été victime de sa popularité. Le nombre de places n'a pu suivre la forte demande et une pénurie de places en CPE s'est cruellement fait sentir. Afin d'y remédier et de contenir les coûts, le gouvernement a ouvert la porte aux garderies privées à but lucratif et à plein tarif, tout en offrant un généreux crédit d'impôt aux familles y ayant recours. Aujourd'hui, le privé offre plus de 60 000 places, contre seulement 5000 en 2008.

## Qualité inégale

Si la pénurie de places s'est résorbée, un nouveau problème a surgi: la qualité des services éducatifs dans les garderies privées. En effet, une enquête récente de l'Institut de la statistique du Québec a montré que 36% des garderies privées étaient de qualité inadéquate. Seulement 10% étaient de bonne qualité. À l'inverse, 45% des CPE affichaient une qualité bonne ou excellente et 4% une qualité inadéquate.

Qui plus est, toutes les familles n'ont pas eu également accès à des services éducatifs puisque les parents moins scolarisés sont fortement sous-représentés en CPE. Étant donné la différence de qualité importante entre les CPE et les garderies privées, il faut en conclure que les meilleures ressources ne vont pas à ceux qui en ont le plus besoin. Loin de réduire les inégalités sociales, notre système de garde à l'enfance pourrait au contraire les accroître si des changements ne sont pas apportés.

Ce n'est pas qu'un système universel de garde à tarif réduit soit mauvais pour le développement des enfants. N'importe quel système, qu'il soit

100% privé ou gratuit, va rater la cible s'il ne répond pas aux normes de qualité. Or, ici, les ressources nécessaires pour assurer un suivi de la qualité et l'application du programme éducatif dans les garderies privées n'ont pas suivi, empêchant l'atteinte du second objectif de la politique.

## Des pistes de solution

Il faut immédiatement rehausser les exigences de formation et les normes à respecter dans tous les milieux de garde. Il faut aussi envisager l'instauration d'une maternelle 4 ans universelle — de qualité, elle aussi! — afin d'alléger la pression sur le réseau de la petite enfance. De plus, en cohérence avec la politique de congé parental, on pourrait examiner la possibilité d'abolir la subvention pour les enfants de moins d'un an, comme cela a été fait en Scandinavie. Les économies ainsi réalisées pourraient alors être redirigées vers le relèvement de la qualité des services pour tous les enfants, avec une attention particulière pour les besoins spécifiques des enfants les plus vulnérables.

Par la suite, il est impératif qu'on se donne les moyens d'évaluer scientifiquement l'impact réel des programmes sur les enfants plutôt que de se limiter à des mesures d'implantation et de surveillance.

Jusqu'à présent, le Québec a assuré une plus grande part des coûts d'éducation à la petite enfance que les autres provinces canadiennes. Advenant de nouveaux investissements du fédéral dans ce domaine, souhaitons qu'ils soient utilisés afin de faire rimer qualité avec équité.

## La puissance du hip-hop

FABRICE VIL



L'artiste hip-hop Kendrick Lamar, avec son album *DAMN*, trône cette semaine au sommet du palmarès Billboard 200: l'équivalent de 603 000 albums vendus la semaine dernière, soit le plus grand nombre d'albums vendus en une semaine en 2017. Le record précédent de cette année était détenu par Drake, avec 505 000 albums vendus au cours de la semaine se terminant le 23 mars.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes quant à l'acceptation du hip-hop en sa qualité artistique. Et si on accueillait pleinement le hip-hop non seulement pour le plaisir musical qu'il procure, mais aussi pour son rôle social?

Dans le plus récent numéro du magazine *Urbania*, je fus ravi de lire l'article au sujet de Michael Lipset, un Américain faisant son doctorat en éducation à l'Université McGill. Il collabore avec l'école secondaire James Lyng dans la Petite-Bourgogne afin que celle-ci devienne la première école secondaire canadienne offrant une immersion en arts urbains: rap, breakdance, graffiti et DJ-isme.

Une manière originale d'intégrer l'enseignement des matières traditionnelles, mais surtout de favoriser le développement d'individus plus complets. Œuvrant moi-même dans le secteur de l'éducation, j'ai été à même de constater qu'une fracture existe souvent entre l'école et la vie de l'élève: l'enseignement offert n'est pas connecté au quotidien de l'élève. Ancrer l'enseignement dans un univers pertinent pour l'élève lui permet de mieux intégrer les notions de manière à en faire un meilleur citoyen immédiatement et pour l'avenir.

*Urbania* rapporte que selon Michael Lipset, «pour les élèves, c'est encore plus que d'apprendre par le moyen des arts urbains. C'est de les connecter à leur apprentissage par une prise de conscience critique, une pédagogie qui les rend actifs et impliqués dans leur communauté».

Le rap a cela de particulièrement puissant que dans son origine, il est l'expression d'une sous-culture qui décrit poétiquement et parfois qui dénonce explicitement les injustices vécues par certains groupes de la société. Si certains rappeurs se sont égarés dans l'expression d'une musique prônant le matérialisme, la violence et l'hypersexualisation de la femme, il faut se réjouir de l'émergence d'artistes comme Kendrick Lamar, qui prend d'assaut les défis sociaux qu'il interpelle.

Le hip-hop comme levier de participation citoyenne, donc. Pour les jeunes, mais pour tous ceux qui vibrent, jeunes et moins jeunes, au son du *beat* et des *lyrics*. Mais sommes-nous prêts à accueillir le hip-hop comme tel? Pas tout à fait.

Au Québec, certains artistes ont récemment fait l'actualité pour leur engagement en regard de certains enjeux sociaux. Toutefois, dans bien des cas, on édulcore l'artiste de l'entière de son propos en accueillant une parcelle de son œuvre.

Nombre d'entre nous sont tombés amoureux de la chanson *La vi ti nèg* du groupe Muzion. Encore aujourd'hui, presque vingt ans après la parution de cette chanson, il n'est pas rare d'entendre sa mélodie dans les meilleurs clubs. Cette chanson est en quelque sorte un hymne appelant à la solidarité des Noirs vivant en situation de précarité au Québec. Ses paroles ont beaucoup résonné dans l'ivresse des *partys*, mais auraient pu susciter des discussions plus profondes dans le débat public.

En 2010, la Fédération des syndicats de l'enseignement a célébré avec fierté, et avec raison, l'hommage aux enseignants qu'a rendu Webster, rappeur et historien de Limoilou, dans la chanson *La force de la multitude*:

«J'exprime ma gratitude / Pour tous ces héros oubliés / Restés vaillamment au front / Tandis que les autres se repliaient.»

Or, c'est le même Webster qui, en collaboration avec Karim Ouellet, a créé la chanson *Quebec History X*, qui propose en poésie un véritable cours sur l'histoire des Noirs au Québec.

«En 1629 arrive Olivier Lejeune / Premier esclave répertorié dans la jeune ville de Québec / Au moins 10 000 esclaves au Canada / Jusqu'à l'abolition de ce droit en 1833 / Yo c'est fou, à force de frapper en masse / J'ai découvert que Lionel Groulx pronait la pureté des races / C'est la même chose pour Garneau, F.X.-Garneau / Qc History X, ils nous ont effacé du tableau / Mais pourtant, il y avait des hommes d'affaires noirs / On était dans les régiments et d'autres étaient coureurs de bois / Il y avait aussi des aubergistes / Et ils veulent nous faire croire que les Noirs sont ici depuis les années 70.»

Malheureusement, la richesse de cette chanson est inversement proportionnelle à sa notoriété.

C'est là que réside la dissonance entre l'émergence du hip-hop comme genre musical et la compréhension de tous les messages que cette musique véhicule. Le hip-hop nous donne la chance d'étudier et de comprendre des phénomènes sociaux importants. Tendons l'oreille attentivement.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Elie (carticaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec) Dave Noël (recherche), Jeanne Coriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Loïc Hamon (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréeanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice de la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elnam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Amélie Maltais (commis aux annonces publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

## ACTUALITÉS

## PLQ

SUITE DE LA PAGE 1

[PLQ]. L'un d'eux siégerait toujours à l'Assemblée nationale, selon lui.

M. Francœur dévoilera les faits portés à son attention par plusieurs sources policières et judiciaires sur cette prétendue affaire criminelle restée sans suite — y compris l'identité des deux protagonistes — à l'état-major de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) au cours des prochains jours.

Selon nos informations, deux ministres du gouvernement Charest s'étaient retrouvés dans la mire de la Sûreté du Québec dans le cadre de l'enquête Diligence, qui a été lancée en 2007 afin de couper court à l'infiltration du crime organisé dans l'économie légale. L'un des élus libéraux suspectés d'activités illicites, selon M. Francœur, ferait aujourd'hui partie du Conseil des ministres de Philippe Couillard.

Le dossier d'enquête aurait été transmis il y a au moins cinq ans au DPCP. Il renfermait « du matériel qui pouvait mener à des accusations », soulignent nos sources. « Si c'est n'importe qui d'autre qui avait été impliqué, il y aurait eu des accusations. [...] On a de la filature. On a de l'écoute électronique. Il y a tout au dossier pour procéder », a lâché M. Francœur au micro de Paul Arcand jeudi matin. Il disait relater des échanges tenus avec « des intervenants du système judiciaire » en 2012. « [Ils me] disent: "Yves, peux-tu faire quelque chose?" Ce dossier-là, si ce n'est pas deux élus libéraux, les accusations sont déjà déposées à la Cour », a-t-il poursuivi.

La DPCP, Annick Murphy, s'est dite jeudi après-midi vivement « préoccupée » d'apprendre « qu'un policier d'expérience comme M. Francœur, à qui on révèle ou on aurait révélé des informations aussi graves que celles-là [...] n'ait pas demandé une enquête en 2012 ». « On parle peut-être ici d'entrave à la justice, d'abus de pouvoir, de malversations. Il me semble que M. Francœur aurait dû agir à ce moment-là », a-t-elle déclaré d'un ton grave aux élus de la Commission des institutions.

Les révélations de M. Francœur ont créé une onde de choc sur la colline parlementaire. Le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée, a prié le chef du gouvernement, Philippe Couillard, de retirer les « verrous d'immunité libérale à l'intérieur de nos institutions » et de pointer dans le Salon bleu l'élu du PLQ qui en aurait bénéficié. « S'il existait des verrous, comment expliquerait-il qu'il y a actuellement une ancienne vice-première ministre qui fait face à la justice? Puis, apparemment, il semble y avoir une enquête sur un ancien premier ministre », a rétorqué M. Couillard durant la période des questions.

Sur la sellette, le chef du gouvernement a finalement consenti à mandater la vérificatrice générale, Guylaine Leclerc, pour passer au crible les contrats conclus entre l'État québécois et l'ex-collecteur de fonds du PLQ Marc Bibeau, qui fait actuellement l'objet d'une enquête criminelle. Le gouvernement s'y refusait jusqu'alors, jugeant qu'il n'était pas du ressort des partis politiques



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le passé du gouvernement Charest continue de hanter le premier ministre Philippe Couillard.

de dicter la conduite de l'équipe de la VG.

## Rapport Charbonneau

Par ailleurs, le rapport de la commission Charbonneau est venu hanter jeudi soir Jean-Louis Dufresne, le directeur de cabinet du premier ministre.

Un passage du rapport des commissaires France Charbonneau et Renaud Lachance concernant les « services d'une firme de communication dirigée par un ex-directeur général du PLQ » est accompagné d'une note de bas de page qui renvoie au témoignage de l'entrepreneur Paul Sauvé.

Devant la commission d'enquête, M. Sauvé a déclaré sous serment avoir été fortement encouragé à participer et à organiser des activités de financement du PLQ afin de s'assurer de l'octroi d'une subvention gouvernementale pour effectuer les travaux de maçonnerie de l'église Saint-James, à Montréal, après l'arrivée au pouvoir de l'équipe Charest en 2003.

Du témoignage de M. Sauvé, les commissaires ont retenu les passages au sujet de la recommandation du vice-président principal de la firme de relations publiques BCP Consultants, Jean-Louis Dufresne — qui est aujourd'hui directeur de cabinet de M. Couillard —, d'« être plus actif » dans les cocktails de financement et de « prêter main-forte [pour] lever des fonds pour un cocktail de financement pour le ministre des Affaires municipales », qui était Jean-Marc Fournier à l'époque.

Devant la commission d'enquête, Paul Sauvé a affirmé avoir remis un chèque destiné au PLQ à Jean-Louis Dufresne. Les commissaires ont retenu cette affirmation. Ils ont aussi écrit qu'entre 2003 et 2005, BCP a facturé « environ

250 000 \$ » à l'entreprise de Paul Sauvé, L. M. Sauvé, « pour son travail de représentation auprès du gouvernement libéral ».

Au cabinet du premier ministre, on déplorait jeudi soir que les commissaires Charbonneau et Lachance aient repris ce « tissu de mensonges » dans leur rapport final, qui a été dévoilé à l'automne 2015.

D'ailleurs, Jean-Marc Fournier et BCP avaient tour à tour vigoureusement démenti les informations de M. Sauvé, dans la foulée de son passage à la commission Charbonneau en septembre 2013. Cela dit, rien n'a été fourni à la CEIC par les mises en cause pour invalider le témoignage de M. Sauvé, a appris *Le Devoir*.

## Soupirs d'exaspération

Les tuiles qui s'abattent sur le gouvernement libéral poussent à bout les élus libéraux. « On est encore dans des suppositions », a affirmé le député de Vanier-Les Rivières, Patrick Huot. « C'est jamais une situation qui est plaisante quand vous lisez ça toute la semaine », a dit sans détour le député de Montmorency, Raymond Bernier, dans une mêlée de presse. Il faisait notamment allusion au coulage de fiches d'enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), notamment sur l'ex-premier ministre Jean Charest. La divulgation d'informations délicates sur des enquêtes de longue haleine constitue un « symptôme » de la grande frustration éprouvée par des acteurs du système de police et de justice, a indiqué de son côté M. Francœur, de la FPPM. « Il y a un malaise. Il y a de l'obstruction. Il y a de l'interférence », a-t-il mitraillé.

*Le Devoir*

## JUSTICE

SUITE DE LA PAGE 1

du Québec et dans les autres tribunaux de la province, et à 30 mois à la Cour supérieure, sauf exception.

« La collaboration du gouvernement fédéral est essentielle et urgente afin d'éviter que de nombreux dossiers ne fassent l'objet d'un arrêt de procédures pour délais déraisonnables », écrit M<sup>me</sup> Vallée.

Elle insiste également sur le fait que les requêtes en arrêt de procédures pour délais déraisonnables ne cessent de se multiplier au Québec.

En date du 20 avril, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) estime avoir reçu pour l'ensemble du Québec 822 requêtes, dont 495 en matière criminelle et 327 en matière pénale.

« Montréal est le district où il y a les plus longs délais. Un juge à la Cour supérieure traite de cinq à sept procès, alors, si les trois postes vacants depuis 2012 avaient été pourvus, c'est une centaine de procès de présumés meurtriers ou agresseurs sexuels qui auraient pu se faire », souligne Isabelle Marier-St-Onge, attachée de presse de la ministre Vallée.

Au Québec, l'arrêt Jordan a permis dans les dernières semaines à deux hommes accusés de meurtre d'éviter leur procès.

Le 6 avril dernier, Sivaloganathan Thanabalasingham est devenu le premier accusé de la province à échapper à son procès pour le meurtre de son épouse. La Couronne a porté en appel l'arrêt des procédures la semaine dernière.

Un deuxième Québécois, Ryan Wolfson, qui a déjà été qualifié de « criminel endurci » par un juge dans une autre cause, a obtenu le 21 avril un arrêt de procédures en raison des délais déraisonnables en justice. Le DPCP étudie la possibilité de porter en appel la décision rendue par le juge Guy Cournoyer.

À l'Assemblée nationale, ces deux arrêts de procédures ont soulevé de vives critiques des partis d'opposition, puisque le gouvernement a refusé d'utiliser la clause dérogatoire pour suspendre l'application de l'arrêt Jordan.

Le gouvernement rappelle qu'il a investi dans les quatre prochaines années plus de 175 millions pour répondre aux besoins criants dans le système judiciaire. Cet investissement a permis depuis décembre dernier d'embaucher 52 nouveaux procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

## Rencontre attendue

La rencontre de vendredi, qui permettra au fédéral de discuter avec les provinces des impacts de l'arrêt Jordan, sera sous les projecteurs.

La ministre Wilson-Raybould, critiquée pour sa lenteur à nommer de nouveaux juges, a promis mercredi de pourvoir six postes de juge vacants au Québec « le plus rapidement possible » dans une lettre ouverte au *Devoir*.

La ministre Vallée estime toutefois avoir besoin de quatorze nouveaux juges en Cour supérieure et deux en Cour d'appel.

« Prenons le temps de mettre les choses en contexte [...] l'ajout de juges ne suffira pas à résoudre la question des délais. Le problème est beaucoup plus complexe et profond », écrit M<sup>me</sup> Wilson-Raybould.

M<sup>me</sup> Vallée entend donc continuer à faire pression pour qu'Ottawa nomme de nouveaux juges et compte appuyer ses homologues d'autres provinces qui demanderont notamment l'élimination des enquêtes préliminaires pour accélérer le processus judiciaire.

Cette étape qui précède parfois celle du procès sert à déterminer si la preuve est suffisante. Le Québec convient que la supprimer peut faire partie de la solution.

La ministre Vallée veut qu'Ottawa pose un geste concret après de longs mois d'attente en déposant un projet de loi pour modifier le Code criminel.

Ottawa devrait aussi envisager, selon Québec, de reclassifier certaines infractions, donner plus de flexibilité aux juges pour la détermination de la peine, réformer la communication de la preuve, ajouter des présomptions légales et adopter des mesures pour réduire le nombre d'ajournements.

*Avec La Presse canadienne  
Le Devoir*



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

## CONTENEUR

SUITE DE LA PAGE 1

recevoir le grain des Prairies.

Les blocs Lego de fer sont lestés à la base, empilés et haubanés. La disposition des caissons imite l'épannelage d'une ville moderne. Le clin d'œil aux modules d'Habitat 67 tout près, maintenant cinquantenaire, semble indéniable.

« Nous avons empli nos conteneurs sur neuf étages, ce qui semble être le maximum possible avec deux blocs de largeur », explique le directeur technique Bourdages, installé dans son minibus roulotte de chantier, un autre genre de boîte de construction. « La structure un peu tordue de certaines caisses louées trahit leur âge et surtout leur fonction d'origine. »

## L'équivalent vingt pieds

Le conteneur en acier Corten de grand format a 61 ans cette année. Il a été inventé par le transporteur routier américain Malcolm Maclean en 1956 pour faciliter le chargement et le déchargement des marchandises. Les premiers navires conteneurisés apparaissent dès le début de la décennie suivante. Les premiers standards internationaux datent de 1965 : l'adoption de « pièces de coin » équipées d'un cube en acier percé facilitant la manutention de la boîte et deux longueurs de base, à 20 ou 40 pieds.

Ce mode de transport permet de diviser par deux les délais d'acheminement et par trois les coûts de fonctionnement. La contenance moyenne des navires s'établit maintenant à 12 000 unités de base, l'équivalent vingt pieds (EVP, ou TEU en anglais). Les plus gros porte-conteneurs en chargent plus de 19 000. Les projections prévoient qu'en 2020, dans le monde, quelque 20 milliards de tonnes transiteront par 700 millions de conteneurs sur quelque 60 000 navires. Il s'en manipule déjà 16 à la seconde dans les grands ports. Vancouver, Montréal et Halifax sont les trois plus grands sites de transit conteneurisés du pays.

Le sociologue allemand Alexander Klose parle du « principe du container » (le titre de son maître ouvrage de 2009). Il tient le site Internet Containerwelt.info, soit le monde-conteneur.

Pour lui, la mondialisation est tout entière concentrée dans cette boîte, qui permet par exemple de transporter à moindre coût sur un navire bâtant pavillon panaméen, employant un équipage philippin mais propriété d'un armateur grec, une marchandise produite dans la ville-usine de Foxconn Chine jusqu'au port intermodal de Hambourg, où elle pourra ensuite être transportée par camion vers l'hinterland.

« Le conteneur est l'amphore ou le baril de la modernité mondialisée », résume Herr Klose. Il devient la métaphore de notre temps hypercapitaliste, mondialisé et interconnecté, modulaire et malléable à souhait.

## Mieux qu'une route

Voilà d'ailleurs pourquoi le romancier québécois Nicolas Dickner l'a placé au centre de son roman *Six degrés de liberté* paru il y a deux ans chez Alto. La jeune héroïne, Lisa Routier-Savoie (notez l'aptonyme), fait le tour du monde dans un conteneur réfrigérant spécialement aménagé. « C'est mieux qu'une route. Mieux qu'un passeport. Avec ça la géographie n'existe plus », dit un des malins qui l'aident à préparer le véhicule sans ailes ni roulettes.

« Tout ce qui nous entoure, les vêtements, les meubles, les bébés et les véhicules, est transporté par conteneur », dit M. Dickner en entrevue. Chacun demeure l'extension de sa culture, et notre culture inclut le conteneur. J'ai l'impression que, si j'avais parlé de cet objet il y a vingt ans, personne n'aurait porté attention. Maintenant, c'est en train de devenir un objet de la culture de masse. »

Il faut « penser en dehors de la boîte », dit le mot d'ordre des industries créatrices. Mais pour innover, on peut aussi penser avec cette boîte métallique et détourner le symbole de l'uniformisation mondialisée. Londres a son Container City, 63 logements construits à partir de cette matière première bon marché, 120 conteneurs colorés au total. La cité universitaire de Weckehof à Amsterdam, érigée en 2006, en utilise huit fois plus. Il s'agit du plus grand complexe du genre dans le monde.

## Grandes et petites boîtes

Le conteneur permettant de repeupler les villes à peu de frais? La grande boîte prenant même sa revanche sur les *little boxes*, ces petites

maisons uniformisées des banlieues d'après-guerre ridiculisées dans les années 1960 par la chanteuse folk Malvina Reynolds (*Little boxes all the same / All made out of ticky tacky*)? Franchement, le professeur de l'Université de Montréal Gonzalo Lizarralde n'y croit pas.

« Dans l'habitat, son utilisation s'avère décevante, répond le spécialiste du logement social et de la reconstruction dans des zones dévastées. J'ai souvent travaillé en contexte postcatastrophe, et le conteneur y a été très, très décevant, dit-il. Cette boîte métallique s'adapte très mal au climat. Pour dormir, pour l'usage domestique, elle ne convient pas. Lisoler coûte très cher et, si on ouvre trop la boîte, il faut renforcer la structure, ce qui coûte de l'argent et élimine l'avantage du préfabriqué. »

A ses derniers comptes, il y a quelques années, un conteneur à recycler coûtait 4000 \$, transport en sus. Au total, à Haïti ou ailleurs, construire une maison plus fonctionnelle et mieux adaptée revient moins cher. « La tendance actuelle à réutiliser le conteneur en design, en aménagement éphémère, me semble beaucoup plus riche et intéressante », dit encore le professeur.

Le Village au Pied-du-Courant, près du pont Jacques-Cartier, le prouve très bien merci. La version 2017 du site estival transformera une dizaine de conteneurs. Il y aura la traditionnelle boîte-bar, une galerie d'art étendue à deux modules, un cabinet de lecture (agence PAK et LAAT), puis une nouveauté d'Umiko, l'initiative d'aquaponique et d'upcycling de déchets organiques par des insectes occupant deux étages, avec serre en hauteur.

« Utiliser des conteneurs semblait tout naturel », explique Samuel Rancourt. Responsable de la charrette de design et des aménagements du Village, c'est un autre gars qui assume son petit gars. Nous avons une grande proximité avec le port de Montréal et, visuellement, nous sommes donc en accord formel. C'est un objet très durable, très solide, peu cher, qui se travaille assez facilement. C'est devenu un incontournable des événements d'occupation transitoire. Il suffit d'une livraison, d'un coup de peinture, et le tour est joué. Le conteneur, c'est un bloc Lego à échelle humaine. »

*Le Devoir*

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel [publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel [petitesannonce@ledevoir.com](mailto:petitesannonce@ledevoir.com)